UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

La situation de l'oral dans l'enseignement du français en 2ème langues : cas des écoles des DCEN Mukaza et Ntahangwa

Misigaro, Evariste

2021-01
UB, IPA
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/227

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

MASTER EN DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE

LA SITUATION DE L'ORAL DANS L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN 2ème LANGUES : CAS DES ECOLES DES DCEN MUKAZA ET NTAHANGWA

Par
Evariste MISIGARO

Sous la Direction de :
Pr Marie-Florida NIYONGABO

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Didactique du Français Langue Etrangère

Bujumbura, janvier 2021

DEDICACE

A nos regrettés grands- parents,

A nos regrettés chers parents,

A nos frères et sœurs,

A nos oncles et tantes,

A nos cousins et cousines,

A nos neveux et nièces,

Aux étudiants de Master II en DFLE,

A nos amis et connaissances,

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit d'un effort consenti par plusieurs personnes auxquelles nous devons un mot de remerciement.

Nous pensons en premier lieu au Professeur Marie-Florida NIYONGABO qui a accepté de diriger nos recherches et qui nous a toujours compris et guidé dans ce pas jusqu'à ce jour. Nous lui adressons nos vifs et sincères remerciements.

Nous pensons également aux professeurs avec lesquels nous avons passé des moments très enrichissants pendant les deux années du Master. Nous leur adressons aussi nos remerciements.

Nous remercions aussi vivement toutes les personnes qui nous ont livré des informations utiles pour l'enquête de notre recherche, et plus particulièrement les enseignants et les élèves de deuxième année post fondamentale, section « Langues ».

Enfin, à ma famille, aux messieurs Samuel NDAYIRAGIJE et Éric KABURA et à tous ceux qui, de près ou de loin ont apporté un quelconque soutien pour la réalisation de ce travail, nous disons merci.

Evariste MISIGARO

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n˚1 : Des résultats du guide l'entretien..... 34
Tableau n˚2 : Des résultats de l'entretien..... 37
Tableau n˚3 : Des résultats de l'entretien..... 50
Tableau n˚4 : Des résultats du questionnaire d'enquête..... 50

Liste des figures

Figure 1 : Organes indispensables dans la production des sons.....8
Figure2 : Les principaux lieux d'articulation du son.....10

SIGLE ET ABREVIATION

F.L.S. : Français Langue Seconde

F.L.E. : Français Langue Etrangère

C.D. : Compact Disc en anglais ou Disque Compact en français

SGAV : (Méthodologie) Structuro-globale Audiovisuelle

P.F. : Post Fondamental (cycle)

TIC : Technologie d'Informations et de Communications

Rép. : Réponse

C3 : Compétence 3

M.E.E.S.R.S : Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

B.E.P.E.P.F. : Bureau d'Etudes et des Programmes de l'Enseignement Post Fondamental

Résumé

Cette recherche qui s'intéresse de la situation de l'oral dans l'enseignement du français à l'école post fondamentale au Burundi avait pour objectif d'identifier les causes du faible niveau des élèves sur le plan de l'expression orale en français et de réfléchir à des moyens qui pourraient le relever.

Les résultats d'une enquête que nous avons menée dans quelques établissements scolaires des communes MUKAZA et NTAHANGWA en Mairie de Bujumbura ont permis de constater que les activités favorisant l'oral, qui sont prévues dans les programmes scolaires, ne sont pas en général pratiquées en classe, ce qui explique donc ce faible niveau des élèves au niveau de l'expression orale.

Etant donné que les enseignants interrogés dans le cadre de cette enquête ont indiqué dans leur majorité qu'ils ne savent pas comment s'y prendre pour enseigner l'oral en classe, quelques recommandations ont été proposées ici.

Abstract

This research, which is interested in the situation of speaking in the teaching of French in post-basic school in Burundi, aimed to identify the causes of the low level of students in terms of oral expression in French and think about ways that could help it.

The results of a survey that we carried out in a few schools in the MUKAZA and NTAHANGWA communes in Bujumbura Town Hall showed that activities promoting oral communication, which are provided for in school programs, are not generally practiced in class, which therefore explains the low level of students in oral expression.

Since the majority of teachers interviewed for this survey indicated that they did not know how to go about teaching oral in the classroom, a few recommendations were offered here.

TABLE DE MATIERES

DEDICACE i
REMERCIEMENTS ii
LISTE DES TABLEAUX iii
Liste des figures iv
SIGLE ET ABREVIATION v
Résumé vi
Abstract vi
TABLE DE MATIERES vii
0. INTRODUCTION GÉNÉRALE 1
0.1. Problématique 2
0.2. Hypothèses 3
0.3. Les objectifs poursuivis 3
0.4. Méthodologie de recherche 4
0.5. Articulation du travail 4
1ere PARTIE : CADRE THEORIQUE 5
Chap1. Elucidation des concepts-clés 5
1.1) Graphème 5
1.2) Phonème 5
1.3) Prosodie 5
1.4) Phonétique 5
1.5) Articulation 6
1.6) Phonologie 6
1.7) Phonation 6
1.8) Transcription 6
1.9) Graphie 6
1.10) Son 7
1.11) Orthoépie 7
1.12) Orthophonie 7
Chap2. Articulation des sons ou phonétique articulatoire 8
2.1. La phonation 8
2.1. 1. Lieux d'articulation des sons 10
2.1.2. Mode d'articulation des sons 11
2.1.2.1. Les nasaux 11
2.1.2.2. Les buccaux 11

a) Les labiaux 11
b) Les dentaux 11
c) Les apico-alvéolaires 12
d) Les Prédorso-prépalataux, labiaux 12
e) Le médio palatal 12
f) Dorso-palataux 12
g) Dorso-vélaires 12
h) Post dorso- vélaire 13
i) Alvéolaire 13
j) Uvulaire 13
k) Dorso-uvulaire 13
l) Uvulaire vibré 13
2.2. Eléments prosodiques 14
2.3. Perception des sons 14
2.3.1. Audition 15
2.3.2. Types d'oreilles ainsi que leurs rôles 15
2.3.2.1. Oreille externe 15
2.3.2.2. Oreille moyenne 15
2.3.2.3. Oreille interne 16
Chap3. Méthodologie d'enseignement de l'articulation et de la correction phonétique 17
3.0. Introduction 17
3.1. Méthodologie structuro-globale Audiovisuelle 17
3.2. Méthode orthophonique 18
3.3. Méthode verbo-tonale d'intégration phonétique 18
Chap4. Les activités favorisant la maitrise de l'oral en classe de F.L.S./F.L.E. 20
4.1. La lecture à haute voix 20
4.2. La simulation 20
4.3. Le jeu de rôle 21
4.4. La chanson 22
4.5. Le théâtre 23
4 .6. Le concours d'éloquence 23
4.7. Le débat 24
4.8. L'exposé 24
Chap5. Documents authentiques en classe de F.L.S./F.L.E. 26
5.1. Qu'est-ce qu'un document authentique ? 26

5.2. Quelques documents authentiques en classe de F.L.S./F.L.E. 26
5.2.1. Le film 26
5.2.2. Le magnétophone 27
5.2.3. Le C.D. 27
5.2.4. L'image 27
5.2.5. Les bandes cassettes 28
IIème PARTIE : CADRE PRATIQUE 29
Chap1 : L'enquête 29
1.1. La zone géographique 29
1.2. Population 29
I.3 Echantillon 29
1.4. Techniques d'échantillonnage 30
1.5. Taille d'échantillonnage 30
1.6. Outils de recherche 32
Chap2 : Présentation, analyse et interprétation des résultats 33
2.1. Présentation des données par hypothèses 34
2.2. Interprétation des résultats de l'entretien 36
2.3. Méthodologie d'enseignement/apprentissage 37
2.4. Fiche d'observation d'une leçon 41
2.5. Existence des matériels didactiques efficaces pour l'enseignement de l'oral dans les milieux scolaires 50
2.6. Interprétation des résultats des tableaux 3&4 52
CONCLUSION GENERALE 54
RECOMMANDATIONS 57
Bibliographie 59
Annexes 62

0. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Avant l'arrivée des Belges**,** le peuple burundais semblait toujours croupir dans des ténèbres totales en matière d'enseignement/apprentissage. Ce n'est qu'après les années 1916 qu'on a introduit sur le territoire burundais une minorité d'écoles à système éducatif belge dans quelques provinces du pays. Ces dernières étaient chargées d'enseigner le français. Au fur des années, de nombreuses écoles se sont vite multipliées en vue de donner des occasions à tous les enfants burundais d'étudier ; puisqu'au paravent ce peu même d'écoles qui existaient était réservé uniquement aux enfants des riches et des missionnaires blancs. Demeurant une langue vivante sur le sol burundais, c'est pour cette raison que le gouvernement burundais avait pris la décision de sensibiliser sa population d'apprendre cette nouvelle langue qui, jusqu'aujourd'hui, continue de jouer un grand rôle tant sur le plan national qu'international.

Néanmoins, tout comme l'apprentissage d'une langue maternelle chez un petit enfant lui paraît difficile à réaliser dès les premiers jours, il en est de même pour les langues étrangères en général et du français en particulier. D'ailleurs, Jean PEYTARD et Emile GENOUVRIER le précisent clairement en ces termes *:« L'enseignement du français en tant que langue, à des élèves francophones est à plus d'un titre paradoxal. »*[1]

En effet, dès l'école primaire jusqu'à l'université la formation est assurée en français ce qui n'empêche toujours d'observer des rendements médiocres en oral tout comme en écrit ; ceci suite aux plusieurs facteurs que nous développerons un peu plus loin. Même si la situation est ainsi, nous ne pouvons pas en aucune manière laisser les choses inaperçues ; par contre, il incombera à chaque locuteur soucieux de maitriser parfaitement les langues européennes en général et le français en particulier de s'évertuer afin de mieux développer parallèlement l'expression orale et l'expression écrite.

Cependant, tout comme un maçon qui prétend bâtir une maison de qualité commence par la recherche des matériaux de construction tels que le sable, les pierres, l'eau, les graviers, le ciment, etc. qui lui seront utiles pour réaliser son projet, il en va de même pour les locuteurs de français qui empruntent la voie d'apprentissage. Là, ils auront besoin de se servir des connaissances diversifiées relevant du domaine linguistique entre autres la grammaire, la lexicologie, la phonétique, la phonologie, la stylistique, etc. Ainsi maîtrisées, ces dernières vont

[1] Jean PEYTARD et Emile GENOUVRIER*, Linguistique et enseignement du français*, Librairie Larousse(Canada),17, rue du Mont parnasse, et boulevard Raspail ,114-Paris-VIe,1970, P7

alors permettre aux apprenants non seulement de bien orthographier les mots mais aussi perfectionner le langage parlé.

0.1. Problématique

L'enseignement des langues étrangères en général et du français en particulier est une chose qui n'est pas du tout facile à réaliser. Malgré tout cela, nous sommes appelés à déployer tous les efforts possibles pour pouvoir nous les approprier correctement dans la vie courante. De ce fait, Mao Zedong dans son œuvre intitulée *« La méthode verbo-tonale de correction phonétique* » affirme :*« Si étant arrivé à une théorie juste, on se contente d'en faire un sujet de conversation, pour la laisser ensuite de côté sans la mettre en pratique, cette théorie, si belle qu'elle puisse être, est dépourvue de toute signification. »*[2]

Or, il arrive des fois où les locuteurs des langues étrangères éprouvent des difficultés de différentes natures et surtout au moment de la prise de parole. Parmi ces difficultés, il y en a celles qui sont d'ordre phonétique, syntaxique, morphologie, etc. ce qui, à la longue, constituera un handicap majeur lors de l'expression orale.

Bien plus, le fait que les enseignants de langues utilisent rarement ou pratiquement pas les activités incitant les apprenants à prendre la parole comme des jeux de rôle, des cas de simulation, des représentations théâtrales en situation de classe, continuent davantage de rendre mal l'expression orale chez les apprenants de langues. Dans ce même ordre d'idées et, comme les Français ont l'habitude de dire souvent que « le malheur ne vient jamais seul », nous remarquons aussi que les enseignants et les enseignés se heurtent eux-aussi, à d'autres problèmes d'ordre matériel comme le manque de laboratoires de langues, projections des films cinématographiques, etc. Somme toute, ce manque de matériels occasionnera sans doute un recul total de l'expression orale chez les apprenants de FLS/FLE.

En définitive, même si la situation est ainsi, faut-il croiser les bras face à cette situation ? Ne serait-il pas nécessaire d'adopter d'autres stratégies pour relever ce défi ? Aussi, faut-il que les apprenants soient découragés de développer leur expression orale à cause de ce manque de matériels didactique en besoin dans les milieux scolaires ? De toute façon, ce serait paradoxal d'abandonner à mi-chemin le parcourt déjà entrepris de développer l'expression orale chez les apprenants. C'est pour cette raison que nous voudrions proposer un travail de recherche ayant

[2] Mao Zedong cité par R. RENARD in « La méthode verbo-tonale de correction phonétique » Didier –Bruxelles (Centre International de Phonétique Appliquée-Mons),1979, P5

comme mission principale de proposer les stratégies qu'il faut pour améliorer l'expression orale des élèves. D'où « La situation de l'oral dans l'enseignement du français en 2ème langues : Cas des écoles des DCEN MUKAZA et NTAHANGWA ».

0.2. Hypothèses

Depuis la renaissance, le français demeurait une langue parlée dans le monde. Même si les uns craignent l'apprendre sous prétexte qu'il dispose des règles strictes, les autres continuent de l'apprendre. Au Burundi par exemple, la formation est assurée en grande partie en français même si à côté de ce dernier on y trouve d'autres langues comme l'anglais, le kiswahili, le chinois l'allemand, etc. Mais cela ne justifie pas la médiocrité des rendements des élèves en oral. C'est pour cette raison que nous voudrions proposer quelques hypothèses qui seraient peut-être à l'origine de cette baisse considérable de l'expression orale chez les apprenants de français langue étrangère. Ces hypothèses sont :

1) L'absence de matières en rapport avec l'expression orale dans les programmes scolaires plonge les apprenants dans l'articulation erronée des mots du lexique français.
2) Puisque les enseignants de français ne savent pas quelle(s) méthodologie(s) à utiliser pour enseigner les leçons de l'oral, ils préfèrent ne pas les enseigner.
3) Le fait que tous les établissements secondaires ne disposent pas de matériels didactiques suffisants contribuent à la régression de l'expression orale des apprenants.

Telles sont des hypothèses que nous allons tenter de vérifier tout au long de notre travail.

0.3. Les objectifs poursuivis

Comme l'intitulé du sujet l'indique, le présent travail a comme objectif global d'améliorer l'expression orale centrée sur les activités phonétiques chez les apprenants de FLS/FLE. Spécifiquement, le présent travail a aussi les objectifs de :

•Inciter les élèves à s'exprimer et transcrire phonétiquement les mots du lexique français,

•Eveiller chez les élèves de la deuxième année un esprit créatif des situations de communication orales en employant correctement les éléments prosodiques.

Pour toutes ces raisons, si tous ces objectifs sont atteints, rien n'empêchera donc d'assister à une nette amélioration de l'expression orale chez les élèves de français langue seconde.

0.4. Méthodologie de recherche

Ce travail est le résultat d'une enquête menée dans les écoles et de la confrontation des documents écrits variés. D'abord, nous avons consulté des ouvrages généraux et spécifiques. Ces documents nous ont permis de nous mettre au courant de l'enseignement des langues en général et du français en particulier. D'autres ouvrages consultés sont les manuels et les programmes scolaires. Ensuite, nous avons rendu visite quelques classes de français. Ces dernières nous ont montré la vie réelle des élèves et les enseignants dans l'action pédagogique. Enfin, un guide d'entretien et un questionnaire d'enquête ont été soumis respectivement aux enseignants et aux élèves pris comme échantillon. Les résultats ont été portés à une analyse d'une façon rigoureuse.

0.5. Articulation du travail

Notre travail de recherche s'étend sur deux grandes parties à savoir le cadre théorique et le cadre pratique .La première partie est subdivisée en cinq chapitres à savoir « Elucidation des concepts-clés », « Articulation des sons », « Méthodologies d'enseignement de l'articulation phonétique », « Activités favorisant la maitrise de l'oral en classe de FLS » et « Documents authentiques en classe de FLS ».Ainsi vient la deuxième partie , le « Cadre pratique », qui est bâtie sur deux grands chapitres à savoir l' « Enquête » et « Présentation, analyse et interprétation des résultats ».

1ere PARTIE : CADRE THEORIQUE

Chap1. Elucidation des concepts-clés

Afin de faciliter la compréhension de notre travail, nous avons jugé bon de commencer par élucider quelques termes- clés rencontrés tout au long du présent travail.

1.1) Graphème

Un graphème est un mot de l'écrit ayant son équivalent en oral. Selon le dictionnaire encyclopédique *Larousse*, un graphème est : *« Une Unité minimale de la forme écrite d'une langue ayant son correspondant dans la forme orale. (Le graphème transcrit alors un son ; ce peut être une lettre, un groupe de lettres, une lettre affectée d'un signe diacritique : s, c, ss, sc, c sont des graphèmes correspondant au phonème/s/.) »*[3]

1.2) Phonème

Un phonème est un son qui, une fois pris isolément, n'ayant pas de sens. D'après le *dictionnaire de didactique des langues*, la notion de phonème se définit comme suit :*« Unité distinctive minimale au niveau segmental. C'est-à-dire : plus petit segment phonique (dépourvu de sens) permettant, seul ou en combinaison avec d'autres phonèmes, de constituer des signifiants et de les distinguer entre eux. »*[4]

1.3) Prosodie

La prosodie est un ensemble des éléments qui entrent en jeux pour qu'un mot soit perceptible**.** Selon toujours la même source, la prosodie est une *« Partie de la phonétique qui étudie tout ce qui, dans la parole, ne ressortit pas à la réalisation des phonèmes :"tons", "accents", "rythme", "intensité", "débit", "intonation", "pauses". »*[5]

1.4) Phonétique

La phonétique se définit comme une science qui étudie le fonctionnement des sons du langage**.** Selon toujours la même source, le mot « phonétique » vient du mot grec *« phônêtikos » qui signifie « Étude scientifique des éléments phoniques du langage et des processus de la communication parlée. »*[6]

[3] *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse (GDEL), Tome5, Fortune a Indécemment : article 19324, dessins 1330, photographies 1500, cartes 110*, Librairie Larousse, Paris, 1983, P 4987.
[4] R. Galisson et D. Coste, *Dictionnaire de Didactique des langues*, Paris, Hachette, 1979, P 415.
[5] R. Galisson et D. Coste, Op.cit., P450.
[6] *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*, Op. Cit., P8076.

1.5) Articulation

L'articulation est l'action de prononcer distinctement les différents sons d'une langue. Selon le *Dictionnaire de didactique des langues*, l'articulation veut dire *« Ensemble des possibilités fournies par l'appareil phonatoire pour l'émission des sons et des bruits nécessaires au langage. »*[7].

1.6) Phonologie

La phonologie est l'étude des fonctions des sons d'une langue comme les phonèmes, les syllabes et les intonations. Selon Raymond RENARD, phonéticien du XXème Siècle, la phonologie comme est une *« Étude de systèmes des sons* du langage, de leur rôle dans la langue* »*[8]

1.7) Phonation

La phonation est la production de la voix et de la parole. Comme le précise clairement la même source, la phonation, quant à elle, veut dire *« Phénomène d'émission des sons du langage lié à la mise en œuvre des mécanismes neurophysiologiques nécessaires à sa réalisation »* [9] .

1.8) Transcription

La transcription est l'écriture d'un son**.** Du latin « transcrire » (« trans- » et « scribere » : écrire), le mot transcription est une *« Notation graphique de la langue parlée, grâce à la mise en œuvre d'un "alphabet" dans lequel chaque symbole correspond à un phonème. »*[10].

1.9) Graphie

La graphie est la manière d'écrire un mot. D'après Raymond RENARD, Le mot « Graphie » est généralement utilisé pour désigner la *« Représentation écrite des sons d'une langue quel que soit le type de représentation adopté. »*[11]

[7] R. Galisson et D. Coste, Op. Cit., P 47.
[8] R. RENARD, Op. Cit., P124.
[9] R. RENARD, Op. Cit., P .414.
[10] R. Galisson et D. Coste, Op. Cit., P 568.
[11] R. Galisson et D. Coste, Op. Cit., P 258.

1.10) Son

Un son est un bruit produit par les organes de sens. Selon le dictionnaire encyclopédique, le son est une *« Unité phonétique du langage (voyelles et consonnes), considérée dans sa manifestation concrète. »*[12] .

1.11) Orthoépie

L'orthoépie, c'est la manière de prononcer correctement un mot dans une langue. D'après le dictionnaire de didactique de langues, le mot « Orthoépie » se définit comme *« Un ensemble de règles qui déterminent la " bonne" prononciation d'une langue. (L'Orthoépie suppose l'existence d'une norme de prononciation, valable à l'intérieur d'un groupement linguistique). »*[13]

1.12) Orthophonie

L'orthophonie, c'est l'art de prononcer correctement, de corriger les défauts de prononciation**.**

Selon toujours le dictionnaire de didactique des langues, l'Orthophonie est un *« Ensemble des principes, des procédés et des techniques mis en œuvre pour le traitement et la correction des difficultés de prononciation et d'élocution d'origine pathologique. L'Orthophonie est une méthode de rééducation. »*[14] .

Ainsi, dans la vie scolaire, les élèves de langues éprouvent des difficultés liées à une mauvaise production des mots à l'oral. Ces difficultés auxquelles se heurtent les élèves de langues poussent bon nombre de gens à imiter les productions erronées du fait que ces derniers ignorent comment articuler convenablement les sons du français. Le chapitre suivant va alors nous montrer en détail les éléments qui doivent entrer en jeu ainsi que leur rôle dans la production des sons du français.

[12] *Dictionnaire Encyclopédique Larousse (DGEL), Tome9, Relais à Synchronie : articles (20460), dessins (1005), photographies (1465), cartes (93),* Paris, Librairie Larousse,1985, P.9690.
[13] MALMBERG,1964, cité par R. Galisson et D. Coste, dans *Dictionnaire de didactique des langues*, P 391.
[14] R. Galisson et D. Coste, Ibid.

Chap2. Articulation des sons ou phonétique articulatoire

Dès l'acquisition du langage humain, l'homme continue sans cesse d'apprendre à imiter, maîtriser et articuler convenablement les mots ou groupes de mots en vue d'atteindre le perfectionnement de son langage dans la communication verbale. Dans ce même ordre d'idées, Pierre R. LÉON, phonéticien contemporain, pointe du doigt les difficultés que rencontre l'apprenant dans le premier temps d'apprentissage d'une langue maternelle ou étrangère :

> *« Les problèmes de base cependant, quand on commence à apprendre une langue, c'est d'abord, la maîtrise du système phonique - comprendre le courant de la Parole, entendre les traits distinctifs des sons et imiter le mieux possible leur production- et deuxièmement, la maitrise des traits d'organisation qui constituent la structure de la langue. (…) Ils doivent devenir des habitudes automatiques chez celui qui apprend une langue nouvelle. »*[15]

2.1. La phonation

Bien produire un son du français n'est pas chose facile. Il importe cependant à tout un chacun de connaître les voies à travers lesquelles l'air passe jusqu'à l'émission du son. *« La figure 1 »* [16] tirée dans *Éléments de phonétique* de A. LANDERCI et R. RENARD nous montre clairement ce phénomène de production du son. Voici la figure.

Figure 1 : Organes indispensables dans la production des sons

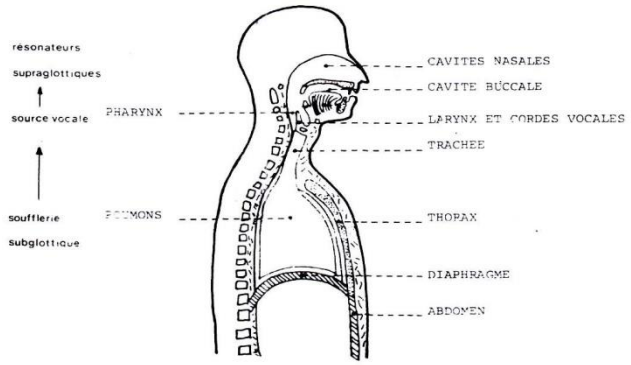


Fig. 43. Présentation schématique des principaux organes de la phonation.

[15] Pierre R. LEON*, Laboratoire de langues et correction phonétique (Essai méthodologique)*, Didier ,4et 6, rue de la Sorbonne, Paris ,1962, p65

[16] A. Landerci et Renard, *Éléments de phonétique*, Didier-Bruxelles (clé International de phonétique Appliquée-Mons), 1977, p .77

La figure ci-dessus nous renseigne sur le phénomène de phonation. Ce dernier, pour qu'il soit réalisé, fait nécessairement appel à certains éléments indispensables dans la production des sons. Nous pouvons entre autres citer l'abdomen, le diaphragme, le thorax, les poumons, la trachée, le larynx, les cordes vocales, le pharynx, la cavité buccale, et les cavités nasales. A. LANDERCY et R. RENARD [17]affirment que *la parole est principalement produite à partir d'organes qui appartiennent aux appareils respiratoire et digestif.*

En effet, lorsque nous voulons articuler les mots, l'air passe des poumons et sort par la bouche. Ferdinand de SAUSSURE nous explique ce mécanisme. Il dit *: « L'air chassé des poumons traverse d'abord la glotte, il y a production possible d'un son laryngé par rapprochement des cordes vocales. »*[18]. De ces propos, nous en déduirons que les principaux lieux de production des sons sont la zone subglottique, la cavité buccale et la cavité nasale.

Ainsi, la question qui se pose est de savoir les fonctionnalités de chaque organe dans la production des sons.

Commençons par la cavité buccale. Selon toujours SAUSSURE, la cavité buccale *« cumule les fonctions de générateur de son et de résonateur. Si la glotte est largement ouverte, aucune vibration ne se produit, et le son qu'on percevra n'est parti de la cavité buccale […]. »*[19]

Le canal nasal quant à lui *« sert uniquement de résonateur aux vibrations vocales qui le traversent. »*[20]. Enfin vient la zone subglottique qui produit et conduit de l'air venu des poumons au moment de l'inspiration et expiration. Ce phénomène nous amène à ce que A. LANDERCY et R. RENARD ont appelé *« Soufflerie subglottique ».* Selon ces auteurs, la « soufflerie subglottique » est un *« courant d'air venu des poumons, et qui suit la trachée artère jusqu'au larynx. »*[21]

La reconnaissance de ces principaux organes phonatoires permet à chaque locuteur du FLS de maitriser l'endroit auquel chaque son est produit ainsi que son mode d'articulation.

[17] Ibid.
[18] Ferdinand de SAUSSURE*, Cours de linguistique générale*, Editions Payot &Rivages, Paris,2016, P118
[19] Ibid.
[20] Ibid.
[21] A. LANDERCI et R. RENARD, Op. Cit., P82

2.1. 1. Lieux d'articulation des sons

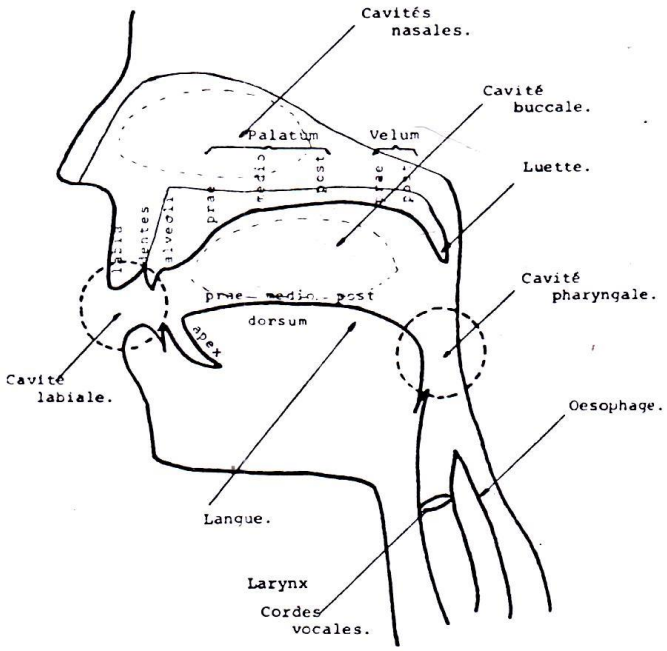
Même si nous avons déjà dit que les principaux organes de phonation d'un son sont les poumons, la trachée artère, le larynx, le pharynx, les cordes vocales, le diaphragme, l'abdomen, la bouche et le nez, nous aimerions faire mention que ces sept premiers éléments ne vont pas être pris en considération car il est impossible d'y produire les sons français. Nous allons rester avec la bouche et le nez seulement. En effet, selon que chaque son est produit dans l'un de ces deux endroits, les phonéticiens ont chaque fois tendance à lui coller le nom dérivé de ce lieu. Nous aurons par exemple :

•Pour les sons qui se produisent au niveau de la bouche, des buccaux ;

•Pour les sons qui se produisent au niveau du nez, des nasaux.

C'est donc à ce niveau que le locuteur soucieux d'avoir une bonne articulation phonétique des sons du français, et donc une bonne diction doit fournir des efforts considérables en vue de les distinguer. Concrètement, *« la figure ci-dessous »*[22] nous montre clairement les principaux lieux d'articulation des sons.

Figure2 : Les principaux lieux d'articulation du son.



[22] Raymond Renard*, Méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Didier-Bruxelles (Centre International de Phonétique Appliquée-Mons),1979, P.30

Sur cette figure, nous voyons que les principaux lieux indispensables dans la production des sons sont entre autres la bouche, le nez et la cavité subglotique. Selon les lieux dans lesquels les sons sont produits, les phonéticiens ont chaque fois tendance à leur coller les noms dérivés de ces lieux. Nous avons par exemple les labiaux (des sons qui se produisent sur les lèvres), les nasaux (des sons s'articulant dans le nez), etc. Le point suivant va nous montrer les différentes manières d'articuler les sons.

2.1.2. Mode d'articulation des sons

2.1.2.1. Les nasaux

Comme leur nom l'indique, les « nasaux » sont des sons dont la réalisation fait intervenir le nez. Leur prononciation résulte du fait que l'air passe à la fois par la bouche et par le nez. En fait, pour mieux les distinguer des autres, les nasaux doivent être surmontés d'un tilde. Ce dernier est symbolisé par « ~ » en transcription phonétique. C'est le cas par exemple des sons « on » / [ɔ̃], « an » / [ɑ̃], « in » / [ɛ̃] et « un » / [œ̃].

2.1.2.2. Les buccaux

Regroupés sous le nom des « buccaux », ces derniers se scindent à leur tour en sous catégories :

a) Les labiaux

Ce sont des sons produits en se servant des lèvres. Selon Ferdinand de Saussure, un « labial » est un son qui *« s'articule avec deux lèvres. »*[23]. Ce sont des sons [f], [u]. En effet, à l'intérieur des labiaux, on distingue des « bilabiaux », c'est-à-dire des sons produits en utilisant les deux lèvres à la fois. Il s'agit notamment des sons [p], [m] et [b].

b) Les dentaux

Les dentaux sont des sons produits à l'aide d'une langue et dent. Selon toujours Ferdinand de Saussure, un « dental » est un son dont *« l'extrémité de la langue s'applique sur l'avant du palais. »*[24] .Nous pouvons donner comme exemples les sons [t],[d] et [n]. Dans cette sous-catégorie, l'on distingue aussi des « labio-dentaux », c'est-à-dire des sons produits en utilisant uniquement la lèvre inférieure et les dents. Il s'agit entre autres des sons [v]et[f]. Et les « apico-dentaux », c'est-à-dire des sons qui s'articulent en utilisant l'apex (bout de la

[23] Ferdinand de Saussure*, Cours de linguistique générale*, Payot, Paris,2006, P71
[24] Ibid.

langue) et les dents. Selon toujours cet auteur, les « apico-dentaux » sont des sons *« dont la pointe de la langue s'appuie contre les dents supérieures »*[25] en les articulant. Ce sont notamment [t], [d]et [n].

c) Les apico-alvéolaires

D'après la même source, les « apico-alvéolaires » sont *des sons dont la pointe de la langue s'appuie contre les alvéoles et l'air s'échappe par les côtés. C'est pourquoi on les appelle des latéraux. »*[26]. C'est le cas du son [l].

d) Les Prédorso-prépalataux, labiaux

Les « prédorsaux » sont bien entendu des sons produits avant le dos de la langue. Selon Ferdinand de Saussure, les « predorso-prépalataux ou labiaux » sont des sons dont « *la partie avant du dos de la langue s'appuie contre la partie avant du palais dur. Les lèvres s'avancent »*[27]. C'est le cas des sons [ʃ]et [ʒ].

e) Le médio palatal

Comme leur nom l'indique, le medio palatal est un son qui s'articule au milieu du dos de la langue. D'après Léon, le « medio palatal » est un son dont *« la partie médiane du dos de la langue s'appuie contre la partie centrale de la voûte du palais. »*. Il s'agit du son[ɲ].

f) Dorso-palataux

Ce sont des sons [k]et [g]. Ils s'appellent des « dorso-palataux » *« lorsqu'ils sont suivis d'une voyelle antérieure, comme [i]ou [y]. Le dos de la langue s'appuie contre le palais dur. »*[28]

g) Dorso-vélaires

Contrairement à la catégorie précédente, les mêmes sons ([k] et [g]) changent d'appellation en devenant des « dorso-vélaires » « *dans la mesure où ils sont suivis d'une voyelle postérieure, comme [u]. Dans ce cas, le dos de la langue s'appuie contre le voile du palais. »*[29]

[25] Op.Cit. ,P95
[26] Ibid.
[27] Ibid.
[28] Ibid.
[29] Ibid.

h) Post dorso- vélaire

Le « post dorso-vélaire » est un « *son dont la partie postérieure du dos de la langue s'appuie contre le voile du palais. Il s'agit là d'un phonème emprunté à l'anglais et qui n'existe, en français, que dans les terminaisons en –ing. Il peut être également dorso-vélaire.* » [30]. C'est le son [ŋ].

i) Alvéolaire

Ce sont des sons qui se produits dans les alvéoles. Selon Dominique ABRY et Marie – Laure CHALARON, « l'alvéolaire » est un son *« articulé avec la pointe de la langue au niveau des alvéoles. »*[31].Ces sons sont entre autres les sons[z]et [s].

j) Uvulaire

C'est un son articulé avec le dos de la langue et la luette. Selon toujours ces auteurs, l'« uvulaire » est un son *« articulé avec le dos de la langue contre la luette (partie postérieure de la langue). »*[32] Nous avons comme exemple le son [R].

k) Dorso-uvulaire

Contrairement à la sous-catégorie précédente, le « dorso-uvulaire » est « *un son non vibré ([Я]) -C'est le dos postérieur de la langue contre la luette qui ne vibre pas –C'est le R qui se répand le plus actuellement dans toute la francophonie (dans nos transcriptions, nous noterons le R dorso-vélaire par un R majuscule, pour plus de simplicité. »*[33]

l) Uvulaire vibré

Comme son nom l'indique, un uvulaire vibré est un son qui s'articule en vibrant les cordes vocales .Selon Monique LEON et Pierre LEON, un son vibré est *un son produit par les vibrations de la luette*[34]. Il s'agit du son[Я].

Soulignons en outre qu'il n'existe pas de « pharyngaux » et « laryngaux » dans la langue française. Par contre, Ils sont fréquents dans certaines langues telles que l'arabe, l'espagnol, l'allemand, l'hébreu, le russe, etc. À titre illustratif, nous avons le « ح » (lettre « hā) pour l'arabe classique et le « ה » (lettre het) pour l'hébreu.

[30] Ibid.
[31] Dominique ABRY et Marie-Laure CHALARON, *Les 500 exercices de phonétique*, Hachette, Paris, P5
[32] Ibid.
[33] Monique LEON et Pierre LEON*, La prononciation du français*, Armand Colin, Paris,2004, P23
[34] Op.cit., P24

Comme nous venions de le voir, le phénomène d'articulation des sons a montré avant tout les lieux principaux où l'air traverse avant d'être transformé en sons. Ce n'est qu'en faisant recours aux différents mécanismes de transformation vocalique effectués au niveau des cavités buccale et nasale que l'on parviendra à produire facilement les sons. Par ailleurs, pour qu'un son du locuteur puisse être perceptible par le public auquel il est affronté, il lui importe de faire de manière à respecter scrupuleusement la mélodie, les tons, le rythme, le débit et l'intonation. C'est ce qu'on appelle *éléments prosodiques.*

2.2. Eléments prosodiques

Bien parler une langue n'implique pas seulement l'usage correct des normes grammaticales. Cela nécessite aussi de bien observer les éléments prosodiques tels que la mélodie, les tons, le rythme et l'intonation, le débit, les accents, etc. dans une communication.

Ainsi, Raymond RENARD dont nous avons déjà parlé montre dans son ouvrage *La Méthode verbo-tonale de correction phonétique* l'importance de bien employer les éléments prosodiques dans la lecture des textes rédigés en français. Pour lui,

> *« L'étudiant qui a su assimiler les sons, les rythmes et les intonations d'une langue étrangère, qui saura la vivre par les gestes, les attitudes, les mimiques, n'éprouvera aucune difficulté à lire un texte en français correspondant à son niveau de connaissance.[…] »*[35]

Vu l'importance des éléments prosodiques dans la communication verbale, il importera alors à chaque locuteur de les maîtriser. Dans les lignes suivantes, nous allons examiner le phénomène essentiel dans la production parfaite des sons du français. Il s'agit entre autres de la *perception des sons.*

2.3. Perception des sons

La reproduction des sons et leur perception sont intimement liées. En effet, aucun locuteur ne peut prétendre reproduire des sons sans passer par l'audition. C'est pourquoi les linguistes considèrent l'oreille comme organe principal de parole.

[35] Pierre R. LEON, Op. Cit., p59.

2.3.1. Audition

L ’ « audition » et « l’écoute » sont deux choses opposées. La première suppose la perception des sons tandis que la deuxième, la réception d'un message. Concrètement, Gougenheim (1939,13) cité par Philippe MONNERET dans son ouvrage intitulé *« Exercices de linguistique »* affirme ceci à propos de l’audition : *« Une langue consiste avant tout en un système de sons émis par la bouche et perçus par l’oreille. »*[36].

Quant à l’écoute, A. Landercy et R. Renard cités par le même auteur dans le même ouvrage nous font savoir :

> *« Le but principal de l’acte de parole est évidemment d’assurer la communication entre locuteur et auditeur, c’est -à- dire de produire un ensemble de sons ,supports virtuels d’un message intelligible pour l’auditeur ».*[37]

De ces propos, nous déduirons que l’écoute se situe au niveau de l’auditeur qui est en position du récepteur d’un message.

Malgré cette forte restriction, ces deux tendances entretiennent entre elles un lien très étroit. Que ce soit pour l'une ou l’autre, l'oreille reste pour tous les cas l'organe essentiel de captation du message. Ainsi, pour qu'un son soit perceptible normalement par le destinataire, il doit traverser 3 types d'oreilles à savoir l'oreille externe, l'oreille moyenne et l'oreille interne.

2.3.2. Types d'oreilles ainsi que leurs rôles

2.3.2.1. Oreille externe

L'oreille externe joue un rôle de capter les sons émis en l'air. L'ensemble de ces sons circulant en l'air ambiant s'appellent des vibrations aériennes.

2.3.2.2. Oreille moyenne

Après avoir perçu un son, l'oreille externe envoie les vibrations aériennes vers l'oreille moyenne. Cette dernière va les transformer en vibrations mécaniques.

[36] Philippe MONNERET*, Exercices de linguistique*, Presses Universitaires de France(PUF), Paris,1999, P.143
[37] Op. Cit., P.191

2.3.2.3. Oreille interne

Toujours par voie transformationnelle, l'oreille interne reçoit les vibrations mécaniques transmises par l'oreille moyenne et va les traiter au niveau du cerveau pour leur donner enfin du sens.

La subordination de ces 3 types d'oreille dans le traitement de l'information suscite chez un destinataire la compréhension du message qui lui est adressé et une réaction spontanée relative au message reçu.

Que pouvons –nous retenir de ce deuxième chapitre ? En un peu de mots, tout le deuxième chapitre) a traité d'une part, le phénomène centré sur l'articulation des sons. C'est-à-dire dès l'origine jusqu'à son émission. Et, d'autre part, il a également mis en évidence le phénomène de l'audition qui, à son tour, fait appel à l'oreille, organe principal de parole. Ainsi, sachant qu'en parlant l'homme produit inconsciemment certaines imperfections linguistiques en général et phonétique en particulier, il sera alors ici question de savoir où trouver un remède efficace pour éradiquer cette infirme.

Chap3. Méthodologie d'enseignement de l'articulation et de la correction phonétique

3.0. Introduction

Le couple « enseignement/apprentissage » suppose obligatoirement l'existence de deux éléments en classe : l'enseignant et les élèves. Avant de se lancer dans une activité d'enseignement, l'enseignant va d'abord concevoir le plan de son activité. C'est à ce stade qu'il choisira la matière à enseigner, le matériel didactique, les méthodes et méthodologies à utiliser, etc. Ces dernières se présentent comme moyens efficaces permettant aux enseignants de bien mener les activités d'enseignement/apprentissage.

Tout comme dans d'autres disciplines, le recours aux différentes méthodes et méthodologies s'avèrent nécessaires pour enseigner efficacement les compétences langagières. Ainsi, la question que la plupart des enseignants de langues en général et du français en particulier se posent est de savoir quelle (s) méthode(s) et méthodologie (s) il faut utiliser pour bien installer les ressources langagières chez les élèves. Dans les lignes qui suivent, nous allons passer en revue certaines méthodes et méthodologies efficaces dans l'enseignement/apprentissage de l'oral.

3.1. Méthodologie structuro-globale Audiovisuelle

Fondée dans les années (1960-1980) par le trio Petare Guberina, Paul Rivenc et Raymond Renard, la méthodologie structuro-globale Audiovisuelle (SGAV) repose fondamentalement sur l'utilisation d'une bande sonore (enregistrement sonore) et d'un film fixe (visionnement des images).

Lors de la présentation d'un dialogue enregistré accompagné des images, les élèves de langue se sentent très motivés par cet enseignement parce qu'ils trouvent des occasions suffisantes de percevoir d'abord les éléments acoustiques puis observer les différents mouvements faits par les interlocuteurs en situation de communication.

Cette phase va permettre aux élèves de ressasser le modèle entendu de la présentation et pousse donc l'enseignant à corriger phonétiquement les erreurs commises par ses élèves avant la mémorisation et l'emploi des éléments nouvellement appris.

Ainsi, comme le montrent Jean - Pierre CUQ et Isabelle GRUCA, c'est en passant par la transposition que l'élève parvient à réutiliser avec plus de spontanéité les éléments acquis dans des situations de même type sous la forme de jeux de rôle ou d'activités de dramatisation.

3.2. Méthode orthophonique

Cette méthode consiste à trouver un remède aux difficultés liées à l'articulation et transcription phonétique des mots. En effet, selon Clarke cité par Pierre R. LÉON dans son œuvre intitulée *Laboratoire de langues et correction phonétique*, nous explique suffisamment l'applicabilité de cette méthode dans l'enseignement/apprentissage du français langue seconde *:*

« On donne une copie du texte à étudier, déjà annotée, indiquant les principales difficultés ; on demande à l'étudiant de souligner les "a" par exemple et de les noter en symboles phonétiques pendant que le disque est joué ; puis les élèves répètent ; on les corrige. On peut faire apprendre par cœur »[38]

C'est un procédé fiable pour l'enseignement du français car il trace une voie à suivre pour les enseignants en difficultés d'enseigner correctement les éléments phonétiques.

3.3. Méthode verbo-tonale d'intégration phonétique

Cette méthode se situe dans le même prolongement que les deux précédentes. Elle met en évidence des situations susceptibles de stimuler la prise de parole chez les élèves. Nous pouvons citer entre autres la narration, les sketches, la présentation d'un journal, etc. Ainsi, Raymond RENARD de préciser ouvertement :

> *« On a recherché des situations susceptibles de stimuler la production, multiplié des exercices de compréhension auditive (sous forme de narration, de sketches ou de journal parlé, imaginé des exercices de mise en condition d'écoute), etc. »* [39]

Comme nous l'avons déjà vu dans les chapitres précédents, la simulation des cas laisse entendre au public la manière dont chaque élève s'exprime. La méthode verbo-tonale d'intégration phonétique va alors s'intéresser à l'intonation, le geste, le rythme, la mimique, l'affectivité, etc. ; bref, des éléments indispensables dans la communication.

Au cours du déroulement des scènes, l'enseignant repérera les imperfections sur lesquelles il va insister beaucoup. C'est à ce stade même qu'il va recourir à la transcription et au laboratoire de langues pour le bon traitement de toutes ces difficultés.

[38] Clarke, *Traitements et méthodes de rééducation de la dyslexie*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles,1998, Pp44-45

[39] Raymond RENARD, Op. Cit.P56

Pour toutes ces raisons, l'application des méthodes et méthodologies conduit les enseignants à bien enseigner les leçons de l'oral. Pour renforcer les capacités des élèves, il s'avère nécessaire de créer des activités au sein des quelles tous les élèves sont appelés à pratiquer la langue.

Chap4. Les activités favorisant la maitrise de l'oral en classe de F.L.S./F.L.E.

Réussir à bien articuler les mots demande des pratiques suffisantes. Par contre, les élèves qui ne pratiquent guère la langue éprouvent bien des difficultés tant à l'oral qu'à l'écrit. Pour pallier ce problème l'enseignant en tant que novateur doit créer des situations d'apprentissage où tous les élèves sont contraints à participer massivement. Dans les lignes qui vont suivre, nous allons parler de la lecture à voix haute, la simulation, le jeu de rôle, le théâtre et le concours d'éloquence, le débat et l'exposé comme autres moyens efficaces pour développer l'oral.

4.1. La lecture à haute voix

L'exercice consistant à lire à haute voix un texte est un excellent moyen de vérifier si l'élève maîtrise parfaitement les éléments prosodiques. Au moment où l'élève fait sa lecture, les autres élèves et les enseignants suivent attentivement en repérant les erreurs glissées dans sa production. C'est à ce stade même que le public va porter un regard critique sur la production de l'élève. Tantôt sa lecture est taxée de « mauvaise » qualité si l'élève en question lit mal un texte, en d'autres termes s'il ne respecte pas les éléments prosodiques lors de sa lecture. Par conséquent, le message qu'il transmet au public devient inaudible, voire incompréhensible. Tantôt sa lecture est jugée de « bonne » qualité dans le cas contraire.

Ainsi, en cas de défaillance, l'élève est corrigé par l'enseignant en procédant par la correction phonétique faite juste après sa lecture. De la sorte, l'élève en difficultés et ses condisciples vont se corriger en imitant le modèle de leur enseignant.

4.2. La simulation

Un autre moyen favorisant la prise de parole en public est la simulation. Selon Tardif J. cité par Y. CROGUENNEC et M. JAFFRELOT dans *Les Techniques de simulation pour aider à apprendre* définit « la simulation » comme « *Une activité pédagogique qui repose sur une réflexion des enseignants concernant leurs cadres conceptuels et théoriques de l' enseignement et de l' apprentissage* » [40].

[40] Tardif J., *Pour un enseignement stratégique : l'apport de la psychologie cognitive*, Montréal : Les Editons logiques ,1998, P. ?

Dans la simulation des cas, l'élève y trouve des occasions suffisantes de converser mutuellement avec ses condisciples. Jean - Pierre CUQ et Isabelle GRUCA[41] indiquent que *la simulation permet davantage de libérer et d'ailleurs individualiser la parole que le jeu de rôle qui vise davantage à l'acquisition d'une compétence de communication minimale*.

En échangeant avec les autres membres du groupe, l'élève vainc la peur, la timidité, etc., qui constituent pour lui des obstacles au développement de son expression orale. Une fois ces obstacles surmontés, l'élève produit une fluidité des mots bien articulés.

4.3. Le jeu de rôle

• Qu'est - ce qu'un jeu de rôles ?

Comme son nom l'indique « un jeu de rôle » est un jeu dans lequel chaque participant se voit attribué un rôle à jouer au sein du groupe. Selon Janine Bruchet, un jeu de rôles « *C'est la simulation d' une situation et donc un jeu avec des règles à respecter , des rôles à interpréter et une tâche à accomplir*»[42]. Il contribue énormément pour développer l'expression orale chez les élèves. Après un temps de préparation d'un dialogue par exemple chaque membre du groupe se voit attribuer une tâche qu'il réalisera en imitant l'expression (le rythme, l'intonation, le débit, les gestes et mimiques, etc.). Pendant ce temps, les élèves et leur enseignant suivent attentivement la production de tout en chacun et notent éventuellement les erreurs liées à la prononciation et d'autres erreurs de langue pour les corriger ensemble plus tard. A cet effet, Pierre LEON en conclut :

« […] Il est alors indispensable que le professeur redresse les erreurs. Il gagne un temps précieux en faisant démonstrations et corrections devant tous les élèves, plutôt qu'individuellement. »[43]

[41] Jean Pierre Cuq et Isabelle Gruca, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, PUG,2005, P. 183

[42] Janine Bruchet, *Entraînement à l'expression orale : Jeux de rôles et discutions,* Larousse, Paris,1998, P.8

[43] Pierre R. LEON, Op. Cit., P105

4.4. La chanson

L'introduction de la chanson en classe de Français Langue Seconde (F.L.S.) est aussi un autre moyen permettant aux élèves de communiquer oralement pour exprimer les idées, sentiments, émotions, souhaits, etc. C'est une activité qui motive les élèves et les rend très actifs dans l'apprentissage. De ce fait, Kinda Mhalla précise :

« Les élèves sont actifs pendant la période consacrée à ce type d'activité. Ils s'amusent et apprennent des connaissances langagières en écoutant la chanson. ».[44]

Puisque tous les élèves ont envie de savoir le message véhiculé par la chanson, ils passent leur temps à la répéter. De cette façon, à force de la répéter incessamment, les élèves apprennent les éléments prosodiques, le lexique, la syntaxe, etc., qui, une fois maîtrisés, peuvent leur être d'utile dans la vie courante. Le même auteur nous explique l'importance de la chanson en classe. Il dit :

« On sait que les chansons sont un excellent support pour les activités de langage, notamment parce qu'elles permettent :

-d'enrichir le lexique par les thèmes qu'elles abordent ;

-de développer la syntaxe par les structures qu'elles proposent ;

-d'affiner la perception auditive en engageant au repérage des réalités sonores spécifiques au français : rimes, assonances, rythmes ;

-de jouer avec la langue. »[45]

[44] Kinda Mhall*, « Rôle de la chanson dans l'enseignement du français dans le manuel scolaire de la classe de septième de l'enseignement de base » tiré dans *Tishreen University Journal for Research and scientific Studies-Arts and humanities Series vol.(37) N°(4),2015,P.501*(https ://www .google.com/seach ?client=firefox-b-d&q=Role++de+la+chanson+dans+l'enseignement+du+francais+dans+le+manuel+scolaire+de+la+classe+septieme+de+l'enseignement+de+base.) (Consulté le 06 mai 2020 à12h42 min)

[45] Kinda Mhalla*, Op. Cit., P.502

4.5. Le théâtre

L'introduction d'une activité théâtrale en classe de F.L.E. et/ou F.L.S. a pour but de stimuler la prise de parole chez les élèves. Ainsi, Adrien Payet dans son œuvre *Activités théâtrales en classe de langue* nous montre l'intérêt que trouvent les élèves en jouant une pièce théâtrale. Il dit :*« Dans ce contexte, l'apprenant prend plaisir à découvrir sa voix en langue étrangère et à utiliser les rythmes et les intonations adaptés à chaque situation. »*[46]

Pendant cette activité, l'enseignant, qui doit laisser ses élèves s'exprimer pendant la totalité du jeu, prendra notes des erreurs produites. Ce n'est qu'à la fin de l'improvisation qu'il reviendra sur les erreurs syntaxiques et phonétiques des élèves pour une correction collective.

4 .6. Le concours d'éloquence

L'organisation d'un (des) concours d'éloquence dans les milieux scolaires plus particulièrement au secondaire est aussi une meilleure voie d'améliorer l'expression orale chez les élèves. Devant le public, l'élève produit un fait social tel que prononcer un discours circonstanciel, déclamer un poème, faire une lecture à haute voix, exprimer les sentiments, etc., dans lequel il sera appelé à articuler les mots en respectant correctement les éléments prosodiques. Ce genre d'activité est à encourager car il suscite une double motivation chez les élèves. Il s'agit d'une *motivation intrinsèque et une motivation extrinsèque*. En effet, Adler[47] cité par Rolland Viau dans *La motivation dans la création scientifique* traduit ces deux types de motivation par deux besoins distincts à savoir « sentiment social » et « sentiment de supériorité ». Selon cet auteur, dès la naissance chaque personne est guidée principalement par deux besoins. Le premier, que l'on peut qualifier de sentiment social, est inné et correspond au besoin de s'intégrer au milieu social dans lequel la personne vit. Le deuxième est acquis et a trait au sentiment de supériorité au besoin qu'une personne a de se prouver à elle-même qu'elle est distincte des personnes qui l'entourent et qu'elle leur est supérieure.

Certes, cette activité suscite chez les élèves une motivation intrinsèque dans la mesure où ils éprouvent en eux un désir d'apprendre les choses en vue de s'en servir à bon escient dans la vie courante. Par contre, c'est une activité qui génère une motivation extrinsèque dans la mesure où, après leur production, tous les élèves s'attendent à des privilèges tels que des prix, des biens, etc.

[46] Adrien Payet*, Activités théâtrales en classe de langues*, CLE International, Paris, mai2010, P15
[47] Adler. A, *Pratique et théorie de la psychologie individuelle comparée*, Paris, payot,1961, P.36

4.7. Le débat

Selon le *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*, un « débat » est *« Une discussion autour d'un thème, souvent organisée, et qui a lieu entre des gens qui ne sont pas du même avis. »*[48]

Le sujet qui a été donné à l'avance permet aux élèves de constituer des blocs antagonistes. Pendant ce temps, chaque élève est invité à émettre son point de vue en vue de défendre son groupe ou sa position. C'est donc à ce niveau en effet que l'élève va mettre en pratique les éléments prosodiques, gestes et mimiques, expression du visage, etc., ceci pour que sa parole soit un peu significative. Ainsi, lors du déroulement du débat, l'enseignant joue un double rôle. D'abord, il intervient chaque fois qu'il naisse un climat désagréable dans les élèves. Ensuite, il prend note des erreurs commises par ses élèves pour les corriger collectivement après le débat. C'est une activité très importante pour les élèves soucieux d'améliorer leurs niveaux d'expressions orales car, en échangeant, ils utilisent un vocabulaire, temps et modes diversifiés. D'où l'importance du débat dans la communication de tous les jours. Viau Rolland, quant à lui, trouve l'importance du débat dans le monde scientifique. Il dit :

« Les débats font partie d'une communauté scientifique. Ils permettent de discuter, de questionner et même de rejeter des théories et des idées avancées par les chercheurs. Ces débats stimulent tous les membres d'une communauté, mais ils profitent à ceux qui en sont les instigateurs. »[49]

4.8. L'exposé

Se présentant sous forme d'une explication longue ou brève organisée autour d'un thème (sujet), l'« exposé » est un moyen favorisant la prise de parole devant l'auditoire. L'élève qui prend la parole essaie d'informer le public du contenu de son sujet d'une manière convaincante. Butler nous fait savoir le but de l'exposé. Il affirme : *« Le but de l'exposé est de se faire comprendre et de transmettre un message de façon convaincante et avec du succès. »*[50]

[48]Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, Tome 3, Christiania à Docte (artices18784, dessins1130, photographies1340, cartes42), Librairie Larousse, Paris, P2973

[49] Rolland Viau, *La motivation dans la création scientifique*, Presses Universitaires de Québec ,2007, Pp112-113

[50] A. Butler*, Comment faire un exposé oral : « communication commence par la proximité visuelle-alors, merci de vous rapprocher de l'enseignant »,* EPFL, Lausanne, version1.3, nov.2006, P2

Partant de ces propos, nous remarquons que pour convaincre le public ,l'élève doit se soucier de certains éléments pouvant lui permettre de motiver le public auquel il fait face .Nous pouvons citer entre autres les éléments prosodiques dont nous avons déjà évoqués , les gestes et mimiques , l'expression du visage ,etc. .D' où « *plus votre communication sera animée, plus elle marquera votre auditoire.*»[51] conclut Dale Carnegie dans son ouvrage intitulé *Comment parler en public, Nouvelle édition, …2010.*

C'est vrai que l'utilisation de ces activités est d'une importance capitale dans l'enseignement/apprentissage des langues en général et du français en particulier. A cote de ces activités, il y a d'autres moyens avec lesquels nous pouvons développer efficacement l'expression orale. Dans cette même logique, nous allons passer en revue l'exploitation de certains documents authentiques dans l'enseignement/apprentissage du FLS.

[51]Dale Carnegie, *Comment parler en public, Nouvelle édition établie par Dorothy Carnegie, Traduction mise à jour par DIDIER WEYNE*, New York ,2010, P105 (*https ://www.etudier .com/dissertations/Comment –Parler –En -Public/110457.html.Page140(34987mots) : Consulté le 06 mai 2020 à13h 37 min)*

Chap5. Documents authentiques en classe de F.L.S./F.L.E.

5.1. Qu'est-ce qu'un document authentique ?

Selon Henri Besse et Rémy Porquier, un document authentique se définit suivant deux critères : échantillonnage et intérêt des apprenants. Ces deux chercheurs affirment ce qui suit :

> *« Un document authentique, c'est d'abord un échantillon, écrit ou oral prélevé au sein d'échanges ayant réellement eu lieu entre les natifs dont on veut enseigner, apprendre la langue ; un document authentique, c'est aussi un document qui correspond aussi exactement que possible aux intérêts et préoccupations des apprenants, afin de sa réception dans la classe en soit authentifiée. »*[52]

5.2. Quelques documents authentiques en classe de F.L.S./F.L.E.

5.2.1. Le film

Moyen efficace pour l'apprentissage des langues étrangères, le « film orthophonique » est un document qui permet à l'élève de visionner une série d'images défilant à travers le film mais aussi d'écouter l'expression des acteurs. De ce fait, nous remarquons que plus les élèves restent longtemps imprégnés dans ce genre de document authentique, plus ils finissent par imiter le comportement des acteurs, en l'occurrence la prononciation et la gesticulation.

Ainsi, B. Kiddle cité par Léon dans *Laboratoire de langues et correction phonétique* conclut ce qui suit à propos de ce sujet :

« Avec un minimum d'instruction en phonétique même les plus lents et les moins doués des étudiants furent capables de maîtriser une prononciation hautement acceptable ».[53]

Ces propos nous enseignent que quel que soit le niveau de connaissance qu'ont les élèves en phonétique est minime, l'important est qu'ils acquièrent une prononciation idéale issue d'un modèle filmique.

[52] *Henri Besse et Rémy Porquier, Grammaire et didactique des langues, H*atier/Didier, Paris,1991, p161

[53] Henri Besse et al., Op. Cit., p193

5.2.2. Le magnétophone

C'est un appareil conçu spécifiquement pour une fin unique ; celle d'enregistrer les sons. Dans ce genre d'activité, l'enseignant est appelé à demander à l'un de ses élèves de lire une phrase à haute et intelligible voix en s'enregistrant. Après l'enregistrement, la production de l'élève est écoutée, analysée, commentée par les élèves et le professeur. Ce n'est qu'à ce stade que l'enseignant va corriger les fautes de prononciation qui se sont glissées lors de la production.

5.2.3. Le C.D.

Le Disque Compact ou Compact Disc en anglais (C.D. en sigle) est un dispositif destiné à stocker les informations sous forme numérique. Ainsi, les informations stockées dans ce document sont très utiles dans la mesure où elles peuvent servir à chaque fois qu'on en a besoin. Pierre R. LEON que nous avons déjà cité rappelle l'importance des disques compacts dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères :

> *« […] Les étudiants peuvent écouter du vrai chinois, japonais, ou n'importe quelle langue, pendant les innombrables heures dont l'oreille a besoin pour apprendre une langue étrangère. »*[54].

Pour ce faire, l'enseignant choisira un passage où les interlocuteurs articulent convenablement les mots et le fait écouter à ses élèves à maintes reprises, de façon à leur permettre de retenir les mots importants prononcés par les interlocuteurs. Comme cela, les élèves répètent incessamment en imitant le modèle de l'autre.

5.2.4. L'image

L'apprentissage par l'image est l'un des moyens les plus efficaces pour mieux développer l'expression orale chez les élèves. Evidemment, cet apprentissage est très intéressant car tous les apprenants se sentent très motivés. Christine Tagliante nous montre en quoi l'image est motivante. Elle dit :

> *« Si les méthodologues la considèrent comme un support moteur de l'enseignement, c'est qu'elle est motivante, en ce qu'elle se rapproche de la vie réelle et la fait entrer dans le lieu fermé qu'est la classe. Elle est porteuse de*

[54] Pierre R. LEON, Op. Cit., P56.

sens multiples et offre des possibilités d'expression orale et écrite extrêmement variées. »[55].

D'où leur attention est portée sur tout ce que l'enseignant dit et fait en interprétant l'image (les gestes, les mimiques, les pauses, le rythme, l'intonation, etc.). De cette façon, puisqu'ils sont impatients de connaître le message véhiculé par l'image, les élèves passent leur temps à imiter l'enseignant comme s'ils revivent la scène.

De même, nous lisons dans *De vive voix* [56]que l'image sert toujours à montrer des réalités (objets, personnages) mais elle fait également visualiser des situations de communications, dans leurs aspects affectif, psychologique, interactionnel, spatiotemporel.

5.2.5. Les bandes cassettes

L'utilisation d'un poste de radio comme moyen d'enseignement/apprentissage en classe de F.L.E./F.L.S. contribue énormément au développement des compétences langagières chez les élèves. Lors de l'écoute, les élèves sont très attentifs, de peur qu'aucun mot ne puisse leur échapper. Cette activité permet à l'élève de percevoir les sons, éléments prosodiques et différentes dictions des interlocuteurs.

Par conséquent, aussi longtemps que les élèves resteront imprégnés de ce genre d'activité, ils finiront par imiter l'accent des locuteurs natifs de la langue ; ce qui, à la longue, pourra leur servir d'utile et quand ils rencontrent les gens qui s'expriment sur le même ton que celui entendu dans le magnétophone, ils n'auront aucune difficulté de les comprendre.

Christine Tagliante que nous avons évoquée précédemment l'exprime ainsi : *« L'apprenant est ainsi placé dans une attitude d'écoute active. Cette technique lui sera utile en présence d'un locuteur natif. »*[57]

L''exploitation des documents authentiques en classe de langues est une meilleure voie qui aident effectivement les élèves à développer à la fois la compréhension orale et l'expression orale. Pour les renforcer, il s'avère aussi nécessaire de créer des activités au sein desquelles tous les élèves sont appelés à pratiquer la langue.

[55] Christine Tagliante, « La classe de langue, Nouvelle édition » tiré dans *Techniques et Pratiques de classe*, CLE INTERNATIONAL, Paris, 2006, P189

[56] M. T. Moget et P. Neveu, « Image » tiré dans De *vive voix, Paris*, CREDIF, Didier,1972.

[57] Christine Tagliante, Op. Cit., P102

II^{ème} PARTIE : CADRE PRATIQUE

Chap1 : L'enquête

La collecte des données est une tâche qui n'est pas du tout facile à réaliser. Pour le cas qui nous concerne, nous avons jugé bon d'orienter notre enquête dans quatre angles de recherche. D'abord, le choix du lieu d'enquête, la population d'enquête, l'élaboration des questionnaires d'enquête et l'observation des pratiques d'enseignement/apprentissage.

1.1. La zone géographique

Afin d'atteindre des résultats fiables, nous nous sommes servi d'une enquête menée sur terrain, précisément en Mairie de Bujumbura. Nous avons choisi la Mairie de Bujumbura pour la simple raison que la ville héberge la plupart des écoles qui réussissent le mieux dans les évaluations nationales. D'après les propos recueillis auprès des DCEN NTAHANGWA et MUKAZA, ils nous ont affirmé que certaines écoles se démarquent dans les examens nationaux. Par exemple, d'après le classement des résultats de l'examen d'Etat, Edition 2018, le lycée SAINT ESPRIT a réussi à 100%, le lycée SOS à 97 ,7%, le lycée VUGIZO à 96 %, le lycée SCHEPERS à 88%, le lycée MUTANGA SUD à 84%, le lycée SAINT ALBERT à 73% et le lycée GIKUNGU à72,8%. C'est pour cette raison que ces écoles ont été sélectionnées pour notre enquête.

1.2. Population

Dans notre enquête, nous avons interrogé les enseignants de français et les élèves. Mais, il ne s'agira pas de prendre en considération tous les enseignants et élèves ; au contraire, nous nous sommes intéressé plus particulièrement aux 7 enseignants de français et 135 élèves des deuxièmes années post fondamentales, section « Langues » des dites DCEN. D'où se concrétise ce qu'a dit Claude JAVEAU dans son œuvre intitulée *L'enquête par questionnaire (1971) : « Il est très rare qu'une enquête sociologique soit menée auprès de l'ensemble des individus composant une population déterminée. »*[58].

I.3 Echantillon

La sélection de cette portion de gens prélevés au sein de la population-mère va retenir beaucoup notre attention, car elle constitue notre échantillon. En restant dans ce même ordre d'idées, le même auteur (Claude JAVEAU) précise :*« Pratiquer un sondage, c'est chercher au sein de la*

[58] Claude JAVEAU, *L'enquête par questionnaire*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles,1971, P17

population, un certain nombre d'individus, dont la réunion constitue l'échantillon, dont on désire qu'il soit représentatif de la population-mère. ».[59]

C'est vrai qu'en choisissant notre échantillon, nous nous sommes basé sur un certain nombre de critères de représentativité. Mais cela ne suffit pas. Ainsi, DROESBEKE Jean-Jacques et THOVERNON Gabriel dans leur œuvre intitulée « Au royaume des sondages (1990,P33)précisent clairement que « *ce serait une erreur de croire que pour être représentatif , l'échantillon doit posséder toutes les caractéristiques de la population et en être le parfait modèle réduit sur lequel […]réaliser des mesures [il permet plutôt]de choisir certaines répartitions parmi celles qui sont connues […]dans l'optique de l'utilisation d'une information déjà présente et la plus proche possible que celle que l'on recherche. »* [60]

1.4. Techniques d'échantillonnage

Pour construire notre échantillon, nous nous sommes basé sur des lois de la probabilité statistique par lesquelles *« chaque unité de la population-mère possède une chance égale de figurer dans l'échantillon. »*[61]

L'une des méthodes probabilistes utilisée dans le cadre de notre échantillon est le « sondage par grappes ». Cette dernière consiste à *choisir aléatoirement les individus formant une sous-grappe d'une grappe quelconque*. En guise d'illustration, si la population –mère est subdivisée en dix grappes (groupes) par exemple et que nous voudrions construire un échantillon de **x** individus, on doit faire de manière à dispatcher tous les individus formant une grappe en sous-grappes (sous-groupes). Ainsi donc, une sous-grappe choisie aléatoirement dans chaque grappe constitue alors une unité de l'échantillon.

1.5. Taille d'échantillonnage

Notre échantillon est tiré de la population-mère composée des enseignants de français et élèves des deuxièmes années, section « Langues ». Ils proviennent tous des établissements différents et atteignent au total à un effectif de cent quarante-deux (142) individus ; c'est –à- dire sept enseignants plus cent trente-cinq élèves. Voici leur répartition par classe.

[59] Op Cit., P18

[60] DROESBEKE Jean Jacques et THOVERNON Gabriel, Au royaume des sondages, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1990, P33

[61] Claude JAVEAU, Op. Cit., P30

Nom d'école	Classe	Nombre d'enseignants	Nombre d'élèves
LYCEE VUGIZO	2ème P.F.LA	1	26
LYCEE SOS	2ème P.F.LA	1	22
LYCEE GIKUNGU	2ème P.F.LA	1	30
LYCEE SAINT ALBERT	2ème P.F.LA	1	14
LYCEE SCHEPPERS	2ème P.F.LA	1	23
LYCEE MUTANGA SUD	2ème P.F.LA	1	19
LYCEE SAINT ESPRIT	2ème P.F.LA	1	08
Total	2ème P.F.LA	07	135

En appliquant la méthode « sondage par grappes », nous avons d'abord commencé par former les sous –grappes de huit élèves dans toutes les classes (grappes). Ainsi, en classe de 2ème année post fondamentale du lycée VUGIZO, nous avons deux sous-grappes de huit élèves et une sous-grappe de dix. Au lycée SOS, nous avons deux sous-grappes de huit élèves et une sous- grappe de six. Au lycée SAINT-ALBERT, nous avons une sous-grappe de huit élèves et une autre de six. Quant à la classe de 2ème P. F du lycée SCHEPPERS, nous avons deux sous-grappes de huit élèves et une autre de sept élèves. La classe de MUTANGA -SUD, quant à elle, comporte deux sous –grappes de huit élèves et une autre de trois. Enfin vient la classe de 2ème année post fondamentale du lycée SAINT -ESPRIT qui ne possède qu'une seule sous –grappe de huit élèves.

En effet, selon toujours cette méthode, il a été constaté que les huits prélevés dans chaque grappe est le nombre de référence d'élèves que nous nous sommes donné à enquêter. Ils ont été choisis aléatoirement. C'est-à-dire qu'après les avoir regroupés en sous –grappes, nous les avons baptisés des noms des lettres : A, B, C, D, E, F, G, etc. Par après, nous avons demandé au délégué de chaque classe d'aller choisir sur une table un morceau de papier sur lequel figure une lettre correspondant à une sous- grappe. Ainsi, une sous-grappe choisie est alors retenue. Au côté des enseignants, nous avons retenu sur chaque école un seul enseignant de français de 2ème année PF « Langues ».

Etant donné que dans chaque classe de 2ème année langues le nombre d'élèves à enquêter est huit et que nous avons visité sept classes, on aura alors huit multiplié par le nombre de classes visitées (7), on aura un effectif de cinquante-six. En ajoutant à ces derniers les sept enseignants de français qui enseignent dans ces mêmes classes, on aura justement un effectif de soixante-trois individus qui est notre échantillon.

1.6. Outils de recherche

Afin de vérifier nos hypothèses, nous avons d'abord fait une analyse documentaire. Ensuite, nous avons élaboré un guide d'entretien. Enfin, nous avons élaboré un questionnaire d'enquête qui a été soumis aux élèves. A côté de ce questionnaire d'enquête, nous avons également participé aux activités d'enseignement /apprentissage.

Chap 2 : Présentation, analyse et interprétation des résultats

L'analyse documentaire, le guide d'entretien, l'élaboration d'un questionnaire d'enquête adressé aux élèves ainsi que l'observation des pratiques de classe avaient été guidés par trois (3) hypothèses que nous rappelons ci-après :

1) L'absence de matériels en rapport avec l'oral dans les programmes scolaires plonge les apprenants dans l'articulation erronée des mots du lexique français.
2) Puisque les enseignants de français ne savent pas quelle(s) méthodologie(s)à utiliser dans l'enseignement/apprentissage de l'oral, ils préfèrent ne pas les enseigner.
3) Le fait que les établissements secondaires ne disposent pas de matériels didactiques suffisants contribuent énormément à la régression de l'expression orale des apprenants.

2.1. Présentation des données par hypothèses

1. Activités de l'oral dans les manuels scolaires de 2e année post fondamentale « langues »

Tableau n°1 : Des résultats du guide l'entretien

Question(s) posée(s)	Réponse(s)	Commentaire(s)
1.(1).Dans le guide de l'enseignant y aurait-il des leçons développant l'expression orale chez les élèves ?	Interviewé1 **Rép** : Oui.	Tous les interviewés affirment que dans le guide de l'enseignant existent des activités en rapport avec l'oral.
	Interviewé2 **Rép** : Oui.	
	Interviewé3 **Rép** : Oui.	
	Interviewé4 **Rép** : Oui.	
	Interviewé5 **Rép** : Oui.	
	Interviewé6 **Rép** : Oui	Tous les interviewés affirment que dans le guide de l'enseignant existent des activités en rapport avec l'oral.
	Interviewé7 **Rép** : Oui.	

Question(s) posée(s)	Réponse(s)	Commentaire(s)
2.(2).Sur quoi portent-elles ?	<u>Interviewé1</u> **Rép** : Les exposés, les débats, les représentations théâtrales, etc.	Certains interviewés confondent encore les activités développant l'audition telles que l'écoute des émissions radiophoniques avec les activités développant l'expression orale (jeux de rôles, débats, simulations, etc.) tandis que d'autres découvrent d'autres nouvelles formes d'activités pouvant aider les élèves à développer leurs expressions orales. À titre d'exemple, il y a « Résumer les ouvrages ou textes devant la classe » et « Chanter les chansons ».
	<u>Interviewé2</u> **Rép** :Récitation des poèmes, les théâtres, la simulation.	
	<u>Intervieviewé3</u> **Rép** :Débats, controverses.	
	<u>Interviewé4</u> **Rép** : Les chansons, débats, simulations et le théâtre (qui est beaucoup joué sur cet établissement).	
	<u>Interviewé5</u> **Rép** ; Faire des exposés, débattre en groupes.	
	<u>Interviewé6</u> **Rép** :Ecoute des émissions, débats ,exposés, discussions, jeux de rôles , etc.	Certains interviewés confondent encore les activités développant l'audition telles que l'écoute des émissions radiophoniques avec les activités développant l'expression orale (jeux de rôles, débats, simulations, etc.) tandis que d'autres découvrent d'autres nouvelles formes d'activités pouvant aider les élèves) à développer leurs expressions orales. A titre d'exemple, il « Résumer les ouvrages ou textes devant la classe » et « Chanter les chansons ».
	<u>Interviewé7</u> **Rép** : -Résumés faits devant la classe, écoute des émissions passées à la radio.	

2.2. Interprétation des résultats de l'entretien

En partant de la question suivante 1. (1) ***« Dans le guide de l'enseignant y aurait –il des leçons développant l'expression orale chez les élèves ? »*** La réponse fournie par tous les interviewés est « **oui »** ce qui veut dire réellement que les activités en rapport avec l'oral existent bel et bien dans le guide de l'enseignant. De là, il reste donc à savoir quels types d'activités il s'agit. D'où la question 2. (2) ***« Sur quoi portent-elles*** **(**elles [renvoient aux] activités en rapport avec l'oral) ? ». Sur ce point, la quasi-totalité des interviewés avaient répondu *« **exposés, « débats/controverses », « représentations théâtrales », « Récitation des poèmes », « simulations » et « les jeux de rôles** ».* En analysant ces résultats, nous remarquons bien l'existence des activités en rapport avec l'oral dans le guide de l'enseignant.

2.3. Méthodologie d'enseignement/apprentissage

Tableau n°2 : Des résultats de l'entretien

Questions posées	Réponses	Commentaires
3.(3)En classe, vous enseignez les leçons de l'expression orale ?Si non, pourquoi ?	Interviewés1 **Rép** : *Je n'enseigne pas de leçons en rapport avec l'expression orale en classe suite au manque du temps suffisant, au fait que l'expression orale ne fait pas objet des évaluations nationales. C'est pourquoi je préfère ne pas les enseigner en classe.*	*La plupart des interviewés (5sur7) n'enseignent pas de leçons de l'expression orale en classe. *Signalons que parmi tous ces interviewés, un seul parmi les septs nous a accepté de lui rendre visite dans sa casse.
	Interviewé2 **Rép** : *Oui, nous les enseignons rarement. Par exemple, au cours de ce deuxième palier, j'ai enseigné 2 à savoir le « débat » et l' « exposé ».*	
	Interviewé3 **Rép** :*Je n'enseigne pas de l'expression orale en classe faute du temps*.	
	Interviewé4 **Rép** : *Oui. J'ai déjà enseigné 3 telles que le débat, l'exposé et les poèmes.*	

	Interviewé5 **Rép** *:En vérité, je n'enseigne pas d'expression orale en classe*.	La plupart des enseignants (5sur7) n'enseignent pas de leçons de l'expression orale en classe. *Signalons que parmi tous ces interviewés, un seulement nous a accepté de lui rendre visite dans sa classe.
	Interviewé6 **Rép** : *Non. Car ,je n'ai pas d'expériences en matière de l'enseignement de l'oral.*	
	Interviewé7 **Rép** : *Non. Car avec le niveau bas de mes apprenants, je préfère ne pas les enseigner pour voir si je pourrai terminer le programme comme les autres.*	
4. (4) Quelle(s) méthodologie(s) utilisez-vous pour enseigner les leçons de l'expression orale ?	Interviewé1 **Rép** : Aucune.	Cinq interviewés sur sept affirment qu'ils ne savent pas la méthodologie à suivre pour enseigner des leçons de l'oral. Par conséquent, ils préfèrent les sauter.
	Interviewé2 **Rép** : Méthode active.	
	Interviewé3 **Rép** :Aucune.	
	Interviewé4 **Rép** : Quand je veux enseigner une leçon d'expression orale, je dois suivre la démarche suivante :	

	•1ère Phase : **préparation** : Avant d'enseigner une leçon de l'expression orale, je la prépare en consultant le dictionnaire et bien d'autres matériels didactiques, etc. •2ème phase :-**Introduction/Motivation** -Annonce du sujet de la leçon ; -Annonce de l'objectif de la leçon ; •3ème phase : **Explication de la consigne :** -Accord du temps aux élèves de poser des questions ; -Donner les tâches aux apprenants ; -Travail en autonomie /groupes ; •4ème phase : **Application ;** •5ème phase **: Observation et repérage des erreurs ;** •6ème phase **: Correction générale des erreurs ;** •7ème phase : **Répétition des mots corrigés/Mémorisation.**	Tandis que deux interviewés sur sept affirment qu'ils utilisent quelques méthodes pour enseigner l'oral. Il s'agit des méthodes active, expositive, déductive, inductive, etc.

		Cinq interviewés sur sept affirment qu'ils n'enseignent pas de l'oral en classe à cause de l'ignorance des méthodes adéquates tandis que deux sur sept utilisent certaines méthodes pour enseigner l'oral .Ces méthodes sont entre autres méthode active ,expositive ,déductive ,inductive, etc.
	Interviewé5 **Rép :**Aucune	
	Interviewé6 **Rép :**Aucune	
	Interviewé7 **Rép :**Aucune	

2.4. Fiche d'observation d'une leçon

Nom d'école : **Lycée du Saint-Esprit** Date : **Le 12mai2020**

Enseignant-Titulaire **: MANIRAKIZA Éric** A/S :**2019-2020**

Classe :**2ème année P.F.** Palier :**3**

Nombre d'élèves **:8** Visiteur **: MISIGARO Evariste**

Branche **: FRANÇAIS**

Durée :**45min (07H20min-08H05min)**

Sujet de la leçon **: EXPRESSION ORALE C3**

***Support didactique** : M.E.E.S.R.S., *Guide de l'enseignant(français), Section « Langues », 2ème année post fondamentale*, CTB&BIEF, Bujumbura,2017, P105.

***Matériels didactiques** : Guide de l'enseignant, craies, frottoir, tableau noir, bancs, chaise.

***Objectif de la leçon** : A la fin de la leçon, l'élève de la 2ème année P.F « Langues » sera capable de s'exprimer oralement en utilisant correctement les indices du texte injonctif précédemment vues.

• DEROULEMENT DE LA LEÇON

ETAPES / **DUREE**	**Contenu-matière**	**Activités de l'enseignant**	**Activités des élèves**	**Démarches et stratégies d'enseignement/ apprentissage**	**Observations**
Motivation(±5min)	•Rappel sur les indices du texte injonctif.	•L'enseignant demande aux élèves de lui rappeler les indices du texte Injonctif.	•Les élèves passent aux rappel.	**•Rappel du contenu vu précédemment**	•Bien fait
	•Sujet de la leçon	•L'enseignant annonce aux élèves le sujet de la leçon.	•Les élèves écoutent attentivement.	**•Méthode ex positive**	•Par cette méthode, l'enseignant attire beaucoup l'attention de tous les élèves.
	•Objectif de la leçon.	•L'enseignant annonce aux élèves l'objectif de la leçon.	•Les élèves écoutent attentivement.	‘‘	‘‘

Mise en activités (±20min)	•Ecriture du sujet au tableau noir : Former des groupes de deux élèves. L'un jouant le rôle du mari, l'autre de la femme tour de rôle, chacun formule des ordres et des défenses à adresser à son conjoint. Refaire l'exercice avec d'autres élèves, en variant les situations où on donne des injonctions.	•L'enseignant met au tableau le sujet de la leçon.	•Les élèves lisent silencieusement le sujet se trouvant au le tableau noir.	•**L'écriture et lecture du sujet par les élèves**.	•Bien fait
	•Lecture à voix haute du sujet(±2min)	•L'enseignant invite 3 élèves à lire à haute voix le texte.	•Les 3 élèves lisent le texte à haute voix.	**Méthode active**	•Les élèves lèvent le doigt.
	•Conceptualisation (±2min)	•L'enseignant invite ses élèves à repérer les mots difficiles contenus dans le sujet.	•Les élèves n'ont trouvé aucun mot difficile dans le sujet.	"	•Le sujet proposé par l'enseignant leur est familier. D'où l'absence des mots difficiles.
	•Reformulation du sujet (±1min)	•L'enseignant demande aux élèves de reformuler le sujet.	•Les élèves reformulent le sujet.	"	Bien fait

	•<u>Consignes</u> (±15min) *Former les groupes de 2 élèves ;(±1min) *Tâche 1 en autonomie(±3min) *Tâche2 : Echange en groupe (±3min) *Durée du travail (±4min) *Présentation des résultats(±3min)	•L'enseignant donne et explique les consignes.	•Les élèves suivent attentivement les explications de la consigne.	•**Méthode explicative**	•Les élèves suivent attentivement leur enseignant.
	•Questions des élèves (±1min)	•L'enseignant invite les élèves à poser des questions.	•Les élèves posent éventuellement les questions.	•**Méthode interactive**	•Avant que l'enseignant n'intervienne en dernier lieu, il commence d'abord à chercher les réponses des questions dans les élèves.

		•L'enseignant répond aux questions	•Les élèves suivent attentivement.	•**Méthode ex positive**.	•Les élèves écoutent Attentivement.
			•Après toutes les questions, les élèves se mettent au travail.	•**Formation des groupes**	•Au moment où les élèves font le travail, l'enseignant circule dans les rangés pour vérifier si tout le monde a compris la consigne.
				•**Travail en autonomie** •**Travail en groupe**	
•**Application (±20min)**	•Présentation des résultats (±10min)	•L'enseignant invite les élèves à présenter les résultats.	•Les élèves présentent leurs résultats.	•**Méthode expositive**	•Au moment où les élèves présentent leurs productions, l'enseignant prend note des erreurs commises.
	•Correction des erreurs Mémorisation (±5min)	•L'enseignant écrit au T.N. les erreurs commises : -d'ordre phonétique : …humanizme#humanisme (['ymanizm]#['ymanism])	"	•**Transcription phonétique &Répétition**.	•Pour distinguer ces deux notations, l'enseignant recourt à la transcription phonétique et demande ensuite aux élèves de répéter.

		-d'ordre grammatical : « …il faut que tu pars au travail en me laissant de l'argent… »# « ..il faut que tu partes au travail en … »		**Méthode déductive**	•L'enseignant fait savoir aux élèves que la structure « Il faut que … » fait que le deuxième verbe soit au mode subjonctif.

Interprétation des résultats du tableau n°2 de l'entretien et d'une fiche d'observation d'une leçon

Le tableau n°2 met en évidence les résultats de l'entretien. Ainsi, à la question 3. (3) **« En classe, vous enseignez les leçons de l'expression orale ? Si non pourquoi ? »** Les résultats obtenus montrent que cinq interviewés sur sept avaient répondu négativement. Ce qui veut dire qu'ils n'enseignent certainement pas de leçons de l'expression orale. Quant aux raisons qui les poussent à ne pas les enseigner en classe, ces cinq interviewés donnent les raisons suivantes **:** ***le manque d'expérience en la matière, le manque de temps suffisant, le fait que l'oral ne fait pas objet des évaluations nationales*** (le concours de 9ème année fondamentale et l'examen d'Etat du post fondamental) ***et le niveau bas d'expression orale chez les élèves.***

Par contre, ceux qui les enseignent sont une minorité. Le même tableau indique que deux interviewés seulement sur sept enseignent les leçons d'expression orale. Mais en réalité, quand nous essayons d'analyser leurs réponses données, nous remarquons que l'interviewé n°2, même s'il avait répondu par **« oui »** à la question posée, n'enseigne pas de l'expression orale en classe. La preuve en est que lorsque nous lui avions prié de lui rendre visite en classe, il a catégoriquement refusé. Contrairement à ce dernier, l'interviewé n°4 affirme dans sa réponse qu'il pratique ce genre d'activités en classe. Cela se remarque néanmoins à travers la réponse donnée pour la question (4) **« Quelle(s) méthodologie(s) utilisez-vous quand vous enseignez une leçon d'expression orale ? »** D'après toujours cet interviewé, il suit les étapes suivantes : ***la préparation du contenu à enseigner, l'introduction, l'explication de la consigne, l'application, l'observation et le repérage des erreurs commises, la correction générale des erreurs commises et la répétition/mémorisation***.

Etant entièrement satisfait de ses réponses, nous avions par après demandé l'autorisation de lui rendre visite en classe afin de nous rendre compte de la situation réelle et il a accepté. D'où les résultats de l'observation d'une leçon.

Comme nous le voyons sur cette fiche (2.4 Fiche d'observation d'une leçon), toutes les activités d'enseignement/apprentissage sont réglementées et à chaque étape correspond donc une démarche méthodologique appropriée permettant à l'enseignant de mieux réaliser les activités d'enseignement/apprentissage. En effet, dès le début jusqu'à la fin de la leçon, l'enseignant utilise toute une variété de méthodes et stratégies. Concrètement, au niveau de l'étape introductive, l'enseignant a passé par ***un rappel*** de la matière précédemment vue pour motiver sa classe.

Cette stratégie nous paraît cruciale du fait qu'elle permet aux élèves de mobiliser leurs compétences antérieurement acquises avant d'entrer dans le sujet de la leçon proprement dite. Avec la méthode ***expositive***, l'enseignant a annoncé le sujet de la leçon et son objectif ; ce qui a grandement aidé les élèves à se situer davantage dans le vif du sujet.

L'étape de « Mise en activités » concerne l'exploitation du sujet. Après l'avoir mis au tableau, l'enseignant et ses élèves l'ont exploité suffisamment. Cela se remarque à travers différentes activités faites par ces deux acteurs éducatifs. Nous citerons entre autres la lecture à haute voix du sujet, le repérage des mots difficiles, la reformulation du sujet, et l'explication du sujet. D'où l'emploi ***des méthodes active et explicative*** qui ont fait que toute la classe travaille en interaction. En plus des explications fournies par l'enseignant, les élèves ont eu un temps suffisant pour poser des questions de compréhension. Pour trouver des réponses à ces questions, l'enseignant avait créé des interactions. Henri Besse souligne l'importance des interactions en classe de français langue seconde. Il dit :

« Certes, quand le maître en a la compétence, il arrive qu'il traduise ponctuellement, qu'il donne quelques explications grammaticales, qu'il s'efforce de suivre une progression, mais le simple fait d'interagir en langue seconde, de faire des choses en commun dans cette langue, de refuser l'usage en langue première, conduit à acquérir des rudiments de la langue seconde […] ».[62]

Avec les modalités de faisabilité prédéfinies en l'occurrence la formation des groupes, le travail individuel (en autonomie), le travail en groupes, ont rendu le travail en soi de plus en plus facile. Car cela a permis aux élèves de créer un esprit de créativité, coopération et entraide mutuelle. Britt-Mari Barth le confirme :

« C'est cette démarche de recherche commune qui engage et stimule la participation active de l'élève ; sans cet engagement affectif et cognitif il n'y a pas d'apprentissage.»[63]

De cette façon, ces conditions d'apprentissage dans lesquelles travaillaient les élèves impliquaient aussi la participation de l'enseignant. Le même tableau montre qu'au moment où les élèves faisaient le travail en autonomie et en groupes, l'enseignant n'a pas non plus croisé

[62]Henri Besse, op.cit., Pp24-25

[63] Britt-Mari Barth, « La détermination et l'apprentissage des concepts » in *La Pédagogie : Une encyclopédie pour aujourd'hui* de JEAN HOUSSAYE(dir), ESF.Paris,19993, P287

les bras, mais plutôt, circulait dans les rangées pour vérifier si les élèves avaient réellement compris la consigne donnée.

D'où le rôle de guidage de l'enseignant durant toutes les activités. Sur ce point, le même auteur affirme :

> *« L'enseignant est là en tant que guide pour choisir les situations et organiser l'échange. Selon le besoin, il peut intervenir dans le processus de l'argumentation et « penser à haute voix » avec les élèves pour les inciter à se poser les bonnes questions et avancer dans leur interrogation. »*[64]

Dans l'application, les élèves exposent leurs résultats. Durant cette période, l'enseignant repérait les erreurs commises. Cette attitude nous a intéressé du fait qu'elle lui a permis non seulement le repérage des erreurs commises, mais aussi l'analyse des éléments prosodiques utilisés lors des exposés. Pour le moment, parlons seulement des erreurs commises. Comme nous le voyons dans le tableau, les erreurs langagières repérées sont d'ordre phonétique et grammatical. Pour corriger ce premier type d'erreur, l'enseignant avait recouru à la « transcription phonétique des mots » puis « la répétition ». Selon Henri Besse, *« Dans une troisième phase appelée répétition, ou répétition-mémorisation, le professeur fait répéter les groupes sonores, avec ou sans les images […] et corrige la prononciation de ces répétitions, jusqu'à ce que les étudiants puissent les reproduire aussi exactement que possible.»*[65]

S'agissant de l'erreur grammaticale, l'enseignant a dû passer par la méthode déductive pour la corriger. C'est ainsi que les élèves, en compagnie de leur enseignant, ont découvert que chaque fois qu'un verbe de la proposition subordonnée complétive précède la structure « Il faut que », le verbe de la subordonnée se met obligatoirement au mode « subjonctif ».

[64] Ibid.
[65] Henri Besse, op.cit., P63.

2.5. Existence des matériels didactiques efficaces pour l'enseignement de l'oral dans les milieux scolaires

Tableau n°3 : Des résultats de l'entretien

Questions posées	Réponses	Commentaires
5. (5). Quels sont les matériels didactiques dont dispose votre établissement pour développer l'expression orale chez les élèves ?	Interviewé 1 Rép :*Le livre* .	Le livre (le guide de l'enseignant) est le seul matériel didactique dont disposent tous les établissements secondaires pour développer l'expression orale chez les élèves .
	Interviewé 2 Rép *: Le livre*	
	Interviewé 3 Rép :*Le livre*	
	Interviewé 4 Rép Le livre , le *poste de radio et le projecteur des films.*	
	Interviewé 5 Rép :*A part le livre ,il n'y a pas d'autres matériels*.	
	Interviewé 6 Rép :*Le livre*	
	Interviewé 7 Rép : *Le livre*	

Tableau n°4 : Des résultats du questionnaire d'enquête

Question posée	Scores en pourcentages	Commentaires
6.(1) Dans cette liste (*la radio, la télévision, le magnétophone, le livre* [le guide de l'enseignant] *et les craies)*, quels sont les matériels didactiques existant sur votre établissement ?	•Craies :45% •Livre (guide de l'enseignant) :41% •Magnétophone :0% •Télévision :0% •Radio :14%	Les matériels didactiques existant dans les établissements secondaires sont entre autres les craies, le livre et la radio quelquefois.

6.(2) Qu'est-ce que l'enseignant utilise pour enseigner une leçon d'expression orale en classe ?	•Le livre :40% •Le magnétophone :0% •Craies : 40% •La radio :10% •Télévision :0%	Quatre interviewés sur sept affirment que leurs enseignants utilisent Le livre, les craies et la radio quelquefois. Le magnétophone et la télévision sont inexistants.
6.(3) En classe, quel(s) est/sont le(s) matériel(s) utilisé(s) par l'enseignant pour enregistrer la voix ?	•Craies :0% •Livre :0% •Magnétophone :10% •Radio :10% Télévision :0%	8 élèves seulement sur 56 affirment que leur enseignant utilise la radio et le magnétophone pour enregistrer la voix des élèves.
6.(4) Combien de fois l'enseignant utilise un poste de radio en classe ? a) Une seule fois b) Tous les jours c)Jamais d)Rarement	•Une seule fois :0% •Tous les jours :0% •Jamais :90% •Rarement :10%	La plupart des élèves (6sur 7) affirment que leurs enseignants n'utilisent pas de radio pour des leçons d'expression orale.

2.6. Interprétation des résultats des tableaux 3 &4

Les deux derniers tableaux présentent respectivement les résultats de l'entretien et du questionnaire d'enquête. Pour le tableau n˚3, nous sommes parti de la question suivante : ***« Quels sont les matériels didactiques dont dispose votre établissement pour développer l'expression orale chez les élèves ? ».*** Les résultats obtenus montrent que les matériels didactiques dont disposent les établissements secondaires pour développer l'expression orale chez les élèves sont ***le guide de l'enseignan*t** (possédé par tous les établissements secondaires*),* ***la radio et le projecteur des films*** (possédés par un seul établissement). En guise d'illustration, le matériel didactique « guide de l'enseignant » apparaît plusieurs fois (sept fois sur sept) dans le tableau. Ce qui veut dire que tous les établissements secondaires en possèdent au moins un, considéré jusqu'ici comme outil principal dans l'enseignement/ apprentissage.

Quant à « la radio » et au « magnétophone », ces matériels n'occupent qu'une jeune fréquence dans le tableau n˚4 (Radio :10%, Magnétophone :10%). Cette jeune fréquence nous renseigne que presque tous les établissements visités ; c'est-à-dire six établissements sur sept sont dépourvus de postes de radio et magnétophone. Par conséquent, les matériels didactiques existant sur leurs établissements sont les craies (40%) et le guide de l'enseignant (40%).Les autres matériels tels que la télévision et le magnétophone sont inexistants dans tous les milieux secondaires (cf. leur pourcentage :0% pour les questions 6(1),6(2) et 6(3)) excepté le poste de radio qui est possédé par un seul établissement avec des pourcentages de 14% et 10%).

. Vérification des hypothèses

Ce travail cherchait à vérifier trois hypothèses que nous rappelons ici :

1) L'absence de matières en rapport avec l'expression orale dans les programmes scolaires plonge les apprenants dans l'articulation erronée des mots du lexique français.

2) Puisque les enseignants de français ne savent pas quelle(s)méthodologie(s)à utiliser pour enseigner les leçons de l'oral, ils préfèrent ne pas les enseigner.

3) Le fait que les établissements scolaires ne disposent pas de matériels didactiques suffisants contribue à la régression de l'expression orale des apprenants.

D'après les résultats de notre enquête, la première hypothèse n'est pas vérifiée. Car, après avoir consulté et interrogé nos enquêtés, nous avons trouvé que des activités favorisant l'oral sont bel

et bien prévues dans le programme scolaire même si la majorité des enseignants ne les enseignent pas en classes. En guise d'illustration, sur 7 interviewés, tout le monde nous a affirmé que les activités de l'oral existent bel et bien dans le guide de l'enseignant et pas dans le manuel scolaire de l'élève.

Quant à la deuxième hypothèse qui postulait que puisque les enseignants de français ne savent pas quelle(s) méthodologie(s) à utiliser pour enseigner les leçons de l'oral, ils préfèrent ne pas les enseigner (au cas où elles seraient prévues dans le programme scolaire), elle a été vérifiée car, après avoir interrogé nos enquêtés, nous avons remarqué qu'un seul établissement (le lycée du Saint-Esprit) pratiquait les activités favorisant la maîtrise de l'oral qui sont prévues dans les programmes scolaires, avec une méthodologie appropriée dans tous les cas. Ces activités sont la simulation et l'exposé.

La troisième et dernière hypothèse elle aussi a été vérifiée car, même si tous les établissements secondaires disposent bien des documents pédagogiques utiles dans l'enseignement de l'oral tels que le guide de l'enseignant, les craies, etc. ces documents s'avèrent insuffisants.

CONCLUSION GENERALE

Notre travail de recherche comporte deux grandes parties à savoir : le cadre théorique ainsi que le cadre pratique. La première partie est subdivisée en cinq chapitres à savoir : « Elucidation des concepts-clés », « Articulation des sons », « Méthodologies d'enseignement de l'articulation phonétique », « Activités favorisant la maîtrise de l'oral en classe de FLS » et « Documents authentiques en classe de FLS ». Dans « Elucidation des concepts-clés », nous avons défini quelques termes permettant à tout lecteur de mieux comprendre notre travail. Ces termes sont :
« graphème », « phonème », « prosodie », « phonétique », « articulation », « phonologie », « phonation », « transcription phonétique », « graphie », « son », « orthoépie »et « orthophonie ».

Le chapitre n°2 intitulé « Articulation des sons » a mis en évidence les phénomènes de « Phonation », « Prosodie » et « Audition ».

S'agissant de la phonation, ce phénomène nous a permis de découvrir les principaux lieux où l'air traverse avant d'être transformé en sons : ce n'est alors qu'en faisant recours aux différents mécanismes de transformation vocalique effectués au niveaux des cavités buccale et nasale que l'on parviendra à produire les sons. De là, l'on distingue les sons « buccaux » et « nasaux ». Ainsi, selon qu'une voix est émise d'une forte ou faible intensité, avec un débit rapide ou lent, etc., l'on finit par percevoir différemment les sons. C'est ce que l'on appelle « Prosodie ». Ce phénomène comporte alors le rythme, l'intonation, le ton, le débit, les accents, la mélodie, etc.

Quant au chapitre ayant trait aux « Méthodologies d'enseignement de l'articulation et la correction phonétique », il nous a renseigné sur différents moyens efficaces pour enseigner l'articulation phonétique en classe de FLE/ FLS afin d'améliorer la diction des élèves. Sachant que la base du développement d'une langue est l'expression orale, il nous est proposé trois méthodes indispensables dont les enseignants peuvent se servir pour développer efficacement l'expression orale chez les élèves. Il s'agit entre autres des méthodes structuro-globale Audio-visuelle, orthophonique et verbo-tonale d'intégration phonétique. Toutes ces méthodes sont efficaces du fait qu'elles permettent aux enseignants ainsi qu'aux élèves de déraciner leurs imperfections expressives pour l'acquisition d'un bon modèle des locuteurs natifs de la langue française.

Le quatrième chapitre a indiqué les moyens stimulant la prise de parole en public chez les élèves. Parmi ces moyens, l'on distingue la « simulation », le « jeu de rôles », le « théâtre », l'« exposé », le « débat », etc.

Le dernier chapitre du cadre théorique a présenté quelques documents authentiques utiles dans le développement de l'expression orale chez les élèves. Ces documents sont : le magnétophone, le CD, le film, l'image, la Bande cassette, etc. Ainsi, à part que ces documents laissent au public voir les images, ils permettent aussi de saisir les éléments prosodiques tels que l'intonation, le ton, le débit, le rythme et les accents. Par le fait d'imitation, les élèves parviennent donc à les intérioriser et se les approprier pour une bonne communication dans la vie courante. En plus du développement de l'expression orale chez les élèves, l'exploitation des documents authentiques amène aussi les élèves à développer la compréhension orale.

Ainsi vient la deuxième partie, le « Cadre pratique » qui est bâtie sur deux grands chapitres à savoir, l' « Enquête » et la « Présentation et interprétation des résultats ».

Dans le premier chapitre, il est question de la zone géographique, la population-échantillon, la technique d'échantillonnage, la taille d'échantillonnage et les outils de recherche. Le deuxième chapitre concerne le traitement des données regroupées par hypothèses.

Ainsi, la première hypothèse consiste à vérifier l'absence des activités de l'oral dans les programmes scolaires, la seconde s'intéresse à la méthodologie utilisée pour enseigner les activités en situation de classe tandis que la troisième hypothèse parle des outils utilisés dans l'enseignement de l'oral dans nos écoles.

Rappelons que le sujet de notre travail est : « La situation de l'oral dans l'enseignement du français en 2ème langues : Cas des écoles des DCEN MUKAZA et NTAHANGWA ».

Au départ, nous avons pensé que les programmes de français de 2ème année « Langues » ne contiennent pas d'activités favorisant l'oral chez les élèves. Mais, après l'analyse documentaire et l'entretien fait avec les enseignants (cf. tableau n°1), nous avons trouvé que les activités en rapport avec l'oral se trouve dans un seul document pédagogique, le livre du professeur. D'où notre première hypothèse n'a pas été vérifiée.

Il reste à savoir si la méthodologie utilisée pour enseigner l'oral est pertinente. Sur ce point, les résultats du tableau n°2 montrent qu'un seul établissement (le lycée du Saint-Esprit) enseigne ce genre d'activités en classe. Comme nous le voyons dans le tableau d'observation d'une leçon (Cf. 2.4. Fiche d'observation d'une leçon), l'enseignant utilise toute une variété

de méthodes et méthodologies permettant à tout le monde de participer. Ces méthodes sont entre autres les méthodes interactive, expositive, déductive et inductive, etc. Même si cet unique établissement enseigne les leçons de l'oral avec une méthodologie appropriée, les autres

établissements ne les pratiquent pas du fait que ces derniers ne savent pas la méthodologie qu'il faut. En guise d'illustration, le même tableau indique que 6 enseignants sur 7 n'enseignent pas de leçons de l'oral en classes). D'où notre deuxième hypothèse est confirmée.

Enfin , nous ne saurions pas terminer notre réflexion sans dire un mot sur le volet « Matériels didactiques » en classe de langues .Comme les résultats des tableaux 3 et 4 l'indiquent, tous les enquêtés affirment que le matériel didactique dont disposent leurs établissements secondaires pour développer l'expression orale chez les apprenants de langues est « le guide de l'enseignant » , tandis que les autres types de matériel didactique tels que la télévision ,le magnétophone, le laboratoire de langues et la radio sont inexistants. Donc, l'absence du matériel didactique approprié (documents authentiques) en milieux secondaires est une réalité évidente. Pourtant, ils jouent un rôle important dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère et/ou seconde.

RECOMMANDATIONS

Une bonne maîtrise de l'expression orale en langues étrangères en générale et en en français en particulier pousse un bon nombre de locuteurs d'imiter le bon exemple d'expression.

Ainsi, améliorer l'expression orale chez les élèves burundais de deuxième année post fondamentale section « Langues » et dont le français est la langue seconde demande l'implication de tous les partenaires éducatifs. C'est pour cette raison que nous voudrions proposer quelques recommandations pouvant contribuer à l'améliorer.

•Au gouvernement, il faut :

- Fournir d'autres matériels didactiques comme la radio, le magnétophone, le projecteur de films efficaces pour développer l'expression orale chez les élèves.
- Construire des laboratoires de langues dans tous les établissements disposant des sections « Langues » ;
- Organiser des formations continues pour les enseignants de français non expérimentés en matière d'enseignement/ apprentissage de l'oral ;

•Aux directeurs et inspecteurs, il convient de :

- Veiller à ce que tous les enseignants de français enseignent toutes les leçons proposées dans le programme scolaire. Ainsi, les activités relatives à l'oral ne seront plus escamotées ;
- Organiser des compétitions interscolaires centrées sur l'expression orale ;
- Créer des clubs de langue française dans chaque établissement scolaire ;
- Etc.

•Aux enseignants, il sied :

- Enseigner au moins une ou deux leçons par semaine de l'expression orale en classe ;
- Encourager tous les élèves à suivre les émissions télévisées dans le but de percevoir et imiter les bonnes prononciations des locuteurs francophones ;
- S'informer auprès des autres enseignants de langues en matière d'enseignement/apprentissage de l'oral ;
- Participer aux séminaires de formation pour être plus performants en matière d'enseignement/apprentissage de l'oral ;
- Evaluer aussi la matière portant sur l'expression orale ;
- Etc.

•**Aux parents, il serait mieux de** :

Encourager leurs enfants à converser en français avec les membres de la famille.

•**Aux élèves, il faut :**

- Créer des occasions de prendre la parole en français devant le public francophone ;
- Participer aux spectacles utilisant le français comme moyen de communication tels que le théâtre, le cinéma, etc. ;
- Echanger en français avec leurs amis, parents, enseignants, etc. ;
- Etc.

Bibliographie

I. Ouvrages généraux

Butler, *Comment faire un exposé oral : « Communication commence par la proximité visuelle-alors, merci de vous rapprocher de l'enseignant »*, PFL, Lausanne, version 1.3, nov. .2006

Adler Alfred, *Pratique et théorie de la psychologie individuelle comparée*, Paris, Payot,1961

Adrien Payet, *Activités théâtrales en classe de langues*, CLE International, Paris, mai2010

LANDERCI Amelia et RENARD Raymond, *Eléments de phonétique*, Didier – Bruxelles (Clé International de phonétique Appliquée-Mons),1979

Brit-Mari Barth, « La détermination et l'apprentissage des Concepts » tirée dans *La Pédagogie : Une encyclopédie pour aujourd'hui* de Jean HOUSSAYE (dir.), ESF, Paris, 1993

TAGLIANTE Christine, « La classe de langues, Nouvelle édition », tiré dans *Techniques et Pratiques de classe*, CLE INTERNATIONAL, Paris ,2006

Clarke, *Traitements et méthodes de rééducation de la dyslexie*, Edition de l'université de Bruxelles, Bruxelles,1998

JAVEAU Claude, *L'enquête par questionnaire*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles,1971

ABRY Dominique et CHALARON Marie-Laure, *Les 500 exercices de phonétique*, Hachette, Paris, 1985

DROESBEKE Jean Jacques et THOVERNON Gabriel, *Au royaume des sondages*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles,1990.

Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Editions Payot &Rivages, Paris,2016

Besse Henri et Porquier Rémy, *Grammaire et Didactique des langues*, Hatier/Didier, Paris,1991

Besse Henri, *Méthode et Pratique des manuels de langue(essai)*, Didier, Paris ,2007

Bruchet Janine, *Entraînement à l'expression orale : Jeux de rôles et discussions*, Larousse, Paris,1998

Jean Pierre Cuq et Isabelle Gruca, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, PUF ,2005

Marie Thérèse Moget et Pierre Neveu, « Image » tiré dans De *vive voix*, Paris, CREDIF, Didier,1972.

LEON Monique et LEON Pierre, *La prononciation du français*, Armand Colin, Paris,2004

MONNERET Philippe, *Exercices de linguistique*, Presses Universitaires de France (PUF), Paris,1999

LEON Pierre, *Phonétique et prononciation du français*, Armand Colin, Paris,2007, p94

LEON Pierre, *Laboratoire de langues et correction phonétique* (Essai méthodologique), Didier, 4et 6, rue de la Sorbonne, Paris,1962

RENARD Raymond *La méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Didier-Bruxelles (Centre International de Phonétique Appliquée-Mons),1979

Rolland Viau, *La motivation dans la création scientifique*, Presses Universitaires de Québec,2007

Tardif Jacques, *Pour un enseignement stratégique : l'apport de la psychologie cognitive*, Montréal : Les Editions logiques,1998

Vygotsky cité par Jean Claude Ruano-BORBALAN(dir.) dans *Eduquer et Former*, Dijon-Quetigny(France), Editions Sciences Humaine,1998

II. Dictionnaires

Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse (GDEL), Tome5, Fortune a Indécemment : articles 19324, dessins1330, photographies1500, cartes110, Librairie Larousse, Paris,1983.

Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse(GDEL), Tome9, Relais à synchronie : articles20460, dessins1005, photographies1465, cartes93, Paris, Librairie Larousse,1985.

Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, Tome3, Christiania à Docte (articles18784, dessins1130, photographies1340, cartes42), Librairie Larousse, Paris, 1982.

Dictionnaire de didactique des langues, Paris, Hachette,1979

III. Sitographie

1.Kinda Mhall*, « Rôle de la chanson dans l'enseignement du français dans la manuel scolaire de la classe de septième de l'enseignement de base » tiré dans *Tishreen University Journal for Reaserch and Scientific Studies-Arts and humanities Series vol. (37) N˚(4),*2015,p501*(https.google.Com/Search ?client=firefox-b-d&q=Role++de+ la+ chanson +dans+ l'enseignement +du+ francais+ dans+ le +manuel+ scolaire+ de+ la+ classe+ de+ septieme+ de+ l'enseignement+ de+ base.)* (Consulté le 06mai 2020 à 12h42min)

2. Dale Carnegie, *Comment parler en public, Nouvelle édition établie par Dorothy Carnegie, Traduction mise à jour par DIDIER WEYNE,* New York,2010, p105*(https : www.etudier.Com/dissertations/Comment- Parler- En-Public/110457.htm.p140(3498mots)* (Consulté le 06 mai 2020 à 13h37min)

IV. Manuels scolaires

1.M.E.E.S.R.S, *Guide de l'enseignant(français), 2ème année PF « La »*, CTB&BIEF, Bujumbura,2007

2.B.E.P.E.P.F, *Cahier des Supports-Elèves (toutes les disciplines : kirundi, français, anglais, maths, kiswahili, TIC),*2ème *année PF « La »*, CTB&BIEF, Bujumbura,2007.

Annexes

I. Guide de l'entretien adressé aux enseignants de français de 2ème année PF « La »

1.Dans le guide de l'enseignant y aurait –il des leçons développant l'expression orale chez les élèves ?

2. Sur quoi portent-elles ?

3.En classe, vous enseignez les leçons de l'expression orale ? Si non, pourquoi ?

4.Quelle(s) méthodologie(s) utilisez-vous pour enseigner les leçons de l'expression orale ?

5.Quels sont les matériels didactiques dont dispose votre établissement pour développer l'expression orale chez les élèves ?

II. Grille d'observation d'une leçon

Nom d'école : **Lycée du Saint-Esprit**

Date : **Le 12mai2020**

Enseignant-Titulaire **: MANIRAKIZA Éric**

A/S :**2019-2020**

Classe :**2ème année P.F.**

Palier :**3**

Nombre d'élèves **:8**

Visiteur **: MISIGARO Evariste**

Branche **: FRANÇAIS**

Durée :**45min (07H20min-08H05min)**

Sujet de la leçon **: EXPRESSION ORALE C3**

***Support didactique** : M.E.E.S.R.S., *Guide de l'enseignant(français), Section « Langues », 2ème année post fondamentale*, CTB&BIEF, Bujumbura,2017, P105.

***Matériels didactiques** : Guide de l'enseignant, craies, frottoir, tableau noir, bancs, chaise.

***Objectif de la leçon** : A la fin de la leçon, l'élève de la 2ème année P.F « Langues » sera capable de s'exprimer oralement en utilisant correctement les indices du texte injonctif précédemment vues.

• DEROULEMENT DE LA LEÇON

ETAPES / **DUREE**	**Contenu-matière**	**Activités de l'enseignant**	**Activités des élèves**	**Démarches et stratégies d'enseignement/ apprentissage**	**Observations**
Motivation(±5min)	•Rappel sur les indices du texte injonctif.	•L'enseignant demande aux élèves de lui rappeler les indices du texte Injonctif.	•Les élèves passent aux rappel.	**•Rappel du contenu vu précédemment**	•Bien fait
	•Sujet de la leçon	•L'enseignant annonce aux élèves le sujet de la leçon.	•Les élèves écoutent attentivement.	**•Méthode ex positive**	•Par cette méthode, l'enseignant attire beaucoup l'attention de tous les élèves.
	•Objectif de la leçon.	•L'enseignant annonce aux élèves l'objectif de la leçon.	•Les élèves écoutent attentivement.	‘‘	‘‘

Mise en activités (±20min)	•Ecriture du sujet au tableau noir : Former des groupes de deux élèves. L'un jouant le rôle du mari, l'autre de la femme tour de rôle, chacun formule des ordres et des défenses à adresser à son conjoint. Refaire l'exercice avec d'autres élèves, en variant les situations où on donne des injonctions.	•L'enseignant met au tableau le sujet de la leçon.	•Les élèves lisent silencieusement le sujet se trouvant au le tableau noir.	**•L'écriture et lecture du sujet par les élèves**.	•Bien fait
	•Lecture à voix haute du sujet(±2min)	•L'enseignant invite 3 élèves à lire à haute voix le texte.	•Les 3 élèves lisent le texte à haute voix.	**Méthode active**	•Les élèves lèvent le doigt.
	•Conceptualisation (±2min)	•L'enseignant invite ses élèves à repérer les mots difficiles contenus dans le sujet.	•Les élèves n'ont trouvé aucun mot difficile dans le sujet.	"	•Le sujet proposé par l'enseignant leur est familier. D'où l'absence des mots difficiles.
	•Reformulation du sujet (±1min)	•L'enseignant demande aux élèves de reformuler le sujet.	•Les élèves reformulent le sujet.	"	Bien fait

	•<u>Consignes</u> (±15min) *Former les groupes de 2 élèves ;(±1min) *Tâche 1 en autonomie(±3min) *Tâche2 : Echange en groupe (±3min) *Durée du travail (±4min) *Présentation des résultats(±3min)	•L'enseignant donne et explique les consignes.	•Les élèves suivent attentivement les explications de la consigne.	•**Méthode explicative**	•Les élèves suivent attentivement leur enseignant.
	•Questions des élèves (±1min)	•L'enseignant invite les élèves à poser des questions.	•Les élèves posent éventuellement les questions.	•**Méthode interactive**	•Avant que l'enseignant n'intervienne en dernier lieu, il commence d'abord à chercher les réponses des questions dans les élèves.

		•L'enseignant répond aux questions	•Les élèves suivent attentivement.	•**Méthode ex positive**.	•Les élèves écoutent Attentivement.
			•Après toutes les questions, les élèves se mettent au travail.	•**Formation des groupes**	•Au moment où les élèves font le travail, l'enseignant circule dans les rangés pour vérifier si tout le monde a compris la consigne.
				•**Travail en autonomie** •**Travail en groupe**	
•**Application (±20min)**	•Présentation des résultats (±10min)	•L'enseignant invite les élèves à présenter les résultats.	•Les élèves présentent leurs résultats.	•**Méthode expositive**	•Au moment où les élèves présentent leurs productions, l'enseignant prend note des erreurs commises.
	•Correction des erreurs Mémorisation (±5min)	•L'enseignant écrit au T.N. les erreurs commises : -d'ordre phonétique : …humanizme#humanisme (['ymanizm]#['ymanism])	"	•**Transcription phonétique &Répétition**.	•Pour distinguer ces deux notations, l'enseignant recourt à la transcription phonétique et demande ensuite aux élèves de répéter.

		-d'ordre grammatical : « …il faut que tu pars au travail en me laissant de l'argent… »# « ..il faut que tu partes au travail en … »		**Méthode déductive**	•L'enseignant fait savoir aux élèves que la structure « Il faut que … » fait que le deuxième verbe soit au mode subjonctif.

III. Questionnaire d'enquête adressé aux élèves de 2ème année PF « La »

1. Dans cette liste (la radio, la télévision, le magnétophone, le livre [le guide de l'enseignant] et les craies, quels sont les matériels didactiques existant sur votre établissement ?

2. Qu'est-ce que l'enseignant utilise pour enseigner une leçon de l'expression orale en classe ?

3. En classe, quel(s) est sont le(s) matériel(s) utilisé(s) par l''enseignant pour enregistrer la voix ?

4. Combien de fois l'enseignant utilise un poste de radio en classe ?

a) Une seule fois

b) Tous les jours

c) Jamais

d) Rarement